

PMRA Approved Label  
2022-3808  
2023-08-29

(Container)



# Lontrel™ XC

## Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

For control of perennial and annual broadleaved weeds in field crops, Christmas tree plantations, pasture, rangeland, vegetable and fruit crops, and non-cropland.

COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT: clopyralid: 600 g a.e./L  
(present as the dimethylamine salt)  
Solution

REGISTRATION NO. 32795 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

NET CONTENTS: 1 L - bulk

**Corteva Agriscience Canada Company**  
2450, 215 – 2nd Street S.W.  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

**PRECAUTIONS**  
**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

Avoid contact with eyes, skin and clothing.

Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing and loading. Gloves are not required during groundboom application within a closed cab.

**DO NOT** enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

**AT COMPLETION OF SPRAYING OR END OF THE DAY:** Take a shower immediately. Wash thoroughly with soap and water before eating, drinking or smoking. Remove contaminated clothing at the end of the work session and store and wash separately from household laundry using detergents and hot water before reuse.

**FIRST AID**

**Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.**

**If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION**

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

**AGRICULTURAL CHEMICAL**

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

**ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS**

TOXIC to non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (for example, sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to: heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (for example, soils that are compacted or fine textured such as clay).

Avoid application of this product when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

### **STORAGE**

Store away from food, feedstuff, fertilizer, seeds, insecticides, fungicides or other pesticides or herbicides intended to be used on crops sensitive to Lontrel XC Herbicide. Store in heated storage; if product is frozen, bring to room temperature and agitate before use.

### **DISPOSAL**

#### **Recyclable Containers**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

#### **Returnable Containers**

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in any way that is inconsistent with the directions on the label.

(Booklet)



# Lontrel™ XC

## Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

For control of perennial and annual broadleaved weeds in field crops, Christmas tree plantations, pasture, rangeland, vegetable and fruit crops, and non-cropland.

COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT: clopyralid: 600 g a.e./L  
(present as the dimethylamine salt)

Solution

REGISTRATION NO. 32795 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

**NET CONTENTS:** 1 L – bulk

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2nd Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

**PRECAUTIONS**  
**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

Avoid contact with eyes, skin and clothing.

Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing and loading. Gloves are not required during groundboom application within a closed cab.

**DO NOT** enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

**AT COMPLETION OF SPRAYING OR END OF THE DAY:** Take a shower immediately. Wash thoroughly with soap and water before eating, drinking or smoking. Remove contaminated clothing at the end of the work session and store and wash separately from household laundry using detergents and hot water before reuse.

**FIRST AID**

**Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.**

**If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION**

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

**AGRICULTURAL CHEMICAL**

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

**ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS**

**TOXIC** to non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (for example, sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to: heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (for example, soils that are compacted or fine textured such as clay).

Avoid application of this product when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

## **STORAGE**

Store away from food, feedstuff, fertilizer, seeds, insecticides, fungicides or other pesticides or herbicides intended to be used on crops sensitive to Lontrel XC Herbicide. Store in heated storage; if product is frozen, bring to room temperature and agitate before use.

## **DISPOSAL**

### **Recyclable Containers**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

### **Returnable Containers**

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

## **GENERAL INFORMATION**

Lontrel XC Herbicide is a liquid concentrate intended for dilution with water and for use on canola, field corn, sugar beets, rutabagas, summerfallow, flax (including low linolenic acid varieties), wheat (spring & winter), barley (spring), oats, strawberry, seedling and established grasses grown for forage and seed production, non-crop farmland, balsam fir Christmas trees and highbush blueberry. It is readily absorbed by both foliage and roots and translocates both upwards and downwards in plants. The product controls Canada thistle, wild buckwheat, scentless chamomile, common groundsel and volunteer alfalfa. It suppresses growth of perennial sow-thistle through control of top growth.

## **DIRECTIONS FOR USE**

### **VEGETATION AND CROP PRECAUTIONS**

Do not use in greenhouses.

#### **Sensitive Plants**

Do not apply Lontrel XC Herbicide directly to, or otherwise permit it to come into contact with sunflowers, legumes (such as peas, beans, lentils or alfalfa), fruit or vegetable crops, flowers or other desirable broadleaved plants. Take precautions to prevent spray mists containing it to drift onto them. Residues of Lontrel XC Herbicide can remain in the soil following the year of use, thereby affecting growth of sensitive crops.

Special precautions should be taken during application to non-cropland areas such as roadsides, pipelines and railways where sensitive desirable vegetation may be present. Do not apply to or allow drift to come into contact with sensitive desirable vegetation such as vetch or clover which may be found on embankments.

#### **Non-Target Sites**

Avoid contamination of non-target land, water or irrigation ditches. Do not use Lontrel XC Herbicide in the following areas: standing or flowing water; the inner banks or bottoms of irrigation ditches; in areas where surface water can run off to adjacent croplands either planted or to be planted to sensitive crops.

### **Crop Rotation**

Fields previously treated with Lontrel XC Herbicide can be seeded the following year to wheat, oats, barley, rye (not underseeded with legumes, clover or alfalfa), forage grasses, flax, canola, mustard, sugar beets or it can be summerfallowed.

### **Soybeans, field peas, sunflower (crop rotation)**

- Western Canada: Fields previously treated with Lontrel XC up to 0.17 L/ha can be seeded after a minimum of 10 months to sunflower, soybeans or field peas. Very dry soil conditions following application can result in a risk of injury to sunflower, soybeans or field peas grown in rotation. If severe drought conditions are experienced during the months of June to August inclusive (less than 14 cm rainfall) in the year of application, delay seeding sunflower, soybeans and field peas an additional 12 months (total 22 months following application).
- Eastern Canada: Fields previously treated with Lontrel XC up to 0.25 L/ha can be seeded after a minimum of 10 months to sunflower, soybeans and field peas. Very dry soil conditions following application can result in a risk of injury to sunflower, soybeans or field peas grown in rotation. If severe drought conditions (less than 38 cm rainfall in the 10 months following application) are experienced in the year of application, delay seeding sunflower, soybeans and field peas an additional 12 months (total 22 months following application).

Contact your local Corteva Agriscience Canada Company representative or retailer for more information before seeding soybeans or field peas following drought conditions in the previous year.

Do not seed to crops other than those listed above in the calendar year following treatment.

### **Tank Mixtures**

This product may be tank mixed with (a fertilizer, a supplement, or with) registered pest control products, whose labels also allow tank mixing, provided the entirety of both labels, including Directions For Use, Precautions, Restrictions, Environmental Precautions, and Spray Buffer Zones are followed for each product. In cases where these requirements differ between the tank mix partner labels, the most restrictive label must be followed. Do not tank mix products containing the same active ingredient unless specifically listed on this label.

In some cases, tank mixing pest control products can result in reduced pesticide efficacy or increased host crop injury. The user should contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) for information before applying any tank mix that is not specifically recommended on this label.

### **Grazing and Harvesting for Feed**

For field corn, do not allow livestock to graze treated areas or harvest treated field corn for silage as feed within 40 days after last treatment.

For all other crops on the label, there are no restrictions on the grazing of crops or forages treated with Lontrel XC Herbicide. If necessary, treated areas may be grazed immediately following application.

### **Manure and Straw**

Residues of the herbicide occurring in the straw may be harmful to susceptible plants; therefore, do not use straw or crop residue from treated crops for composting or mulching susceptible broadleaved crops. If the straw or crop residue is used for animal bedding or feed, return the manure to fields to be planted to clopyralid tolerant crops such as wheat, barley, oats, rye, forage grasses, canola or flax. Do not grow susceptible crops such as peas, beans, lentils, potatoes, sunflowers or other sensitive crops on land which has been mulched with straw containing Lontrel XC Herbicide residues within the last 12 months.

## **SPRAY EQUIPMENT AND CONTAINER PRECAUTIONS**

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity (such as houses, cottages, schools and recreational areas) is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, and application equipment sprayer settings.

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

### **DO NOT apply by air**

#### **To Reduce Spray Drift**

- Use nozzles that deliver higher volumes and coarser droplets.
- Use low pressures (200 to 275 kPa).
- Use 100 to 200 L/ha of spray solution.
- Spray when the wind velocity is 15 km/hr or less.

#### **Sprayer clean-out**

To avoid injury to desirable plants, thoroughly clean equipment used to apply this product before re-use or using it to apply other chemicals.

1. Immediately after spraying, completely drain the sprayer tank. Any contamination on the outside of the spraying equipment should be removed by washing with clean water.
2. First rinse:
  - Spray the inside of tank with clean water and fill the sprayer with at least one tenth of the spray tank volume.
  - Agitate and circulate for 15 minutes, and flush through booms and hoses.
  - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
  - Drain tank completely.
3. Second rinse:
  - Fill the tank with clean water.
  - Add All Clear Spray Tank Decontaminator, or Clean-Out Spray Tank Cleaner, or 1 L of household ammonia (containing a minimum of 3 % ammonia) per 100 L of water, or similar tank cleaning agent as per manufacturer's recommendations while filling the tank with clean water.
  - Agitate and then flush the boom and hoses with the cleaning solution. Top up with water making sure the tank is completely full. Allow to stand for 15 minutes with agitation. Flush the solution out of the spray tank through the spray booms. Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
  - If possible, let the solution stand in the sprayer tank and booms for an extended period of time, overnight if possible.
  - After flushing the boom and hoses, drain tank completely.
  - Remove nozzles and screens and clean separately with a cleaning agent or an ammonia solution (100 mL in 10 L water).
4. Third rinse:
  - Rinse the tank with clean water and flush through the boom and hoses using at least one tenth of the spray tank volume.
  - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
  - Drain tank completely.



**Caution:** Do not use ammonia with chlorine bleach. Using ammonia with chlorine bleach will release a gas with a musty chlorine odour which may cause eye, nose, throat, and lung irritation. Do not clean equipment in an enclosed area.

**APPLICATION DIRECTIONS**

**Spray Preparation**

To prepare the spray solution add about half the desired amount of water to the spray tank, then with mechanical or bypass agitation, add the recommended amount of Lontrel XC Herbicide. Mix thoroughly in the tank. Second, add the recommended tank-mix herbicide. Finally with continued agitation, add the rest of the water.

**Spray Application Volume**

Apply Lontrel XC Herbicide at 0.17 to 0.50 L/ha plus any other herbicide approved as a tank-mix at the recommended rate in sufficient water to ensure thorough coverage (100 to 200 L/ha of spray solution) by ground equipment only at pressures of 200 to 275 kPa. Treat when weeds are young and actively growing, when the Canada thistle is in the rosette to pre-bud stage and before the purple bud stage and volunteer alfalfa is 5-50 cm in height.

For spot spraying of weed patches, mix the required volume of Lontrel XC Herbicide in 200 L of water and apply to 1000 m<sup>2</sup> of weeds. Refer to the following table for the correct amount of Lontrel XC Herbicide to use:

<b>Recommended Rate of Lontrel XC Herbicide Required Per Hectare</b>	<b>Volume of Lontrel XC Herbicide Required To Treat 1000 m<sup>2</sup></b>
0.17 L	17 mL
0.25 L	25 mL
0.34 L	34 mL
0.50 L	50 mL

**Approximate Conversions:**

- 200 to 275 kPa = 30 to 40 PSI
- 100 to 200 L/ha = 10 to 20 gallons/acre
- 1 sq. metre = 1.2 sq. yards
- 1 L/ha = 14 fl. oz./acre

**DIRECTIONS FOR USE – Lontrel XC Herbicide Applied Alone**

**CROPLAND AND NON-CROP FARMLAND AREAS**

<b>Weeds Controlled</b>	<b>Rate*</b>
Canada thistle (top growth) vetch ( <i>Vicia</i> spp.) alsike clover volunteer soybean	0.25 L/ha
Weeds listed above plus: Canada thistle scentless chamomile wild buckwheat perennial sow-thistle (top growth) common groundsel volunteer alfalfa common ragweed sheep sorrel (suppression) ox-eye daisy (suppression) kudzu (for short term suppression of top growth)	0.34 L/ha
Weeds listed above plus: Canada thistle (season-long control of top growth with a reduction in population in the following year) kudzu (for up to season long suppression of top growth)	0.50 L/ha

\* Refer to individual crop sections below for appropriate use rate.

### **Weed Stages at Application**

Applications of Lontrel XC Herbicide should be made when Canada thistle, perennial sow-thistle and scentless chamomile are in the rosette to pre-bud stage of growth. Best results are obtained when Canada thistle is actively growing and soil moisture is adequate for rapid growth. Under dry soil conditions and poor growing conditions, control of Canada thistle may be severely reduced. Applications of Lontrel XC Herbicide made after the Canada thistle flower has reached the purple bud stage will not provide satisfactory control.

### **Control of Canada Thistle**

For in crop control of top growth of Canada thistle apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.25 L/ha. This will suppress top growth of Canada thistle for 6 to 8 weeks. Some regrowth may occur by the end of the season but this will not interfere with the harvesting of the crop.

For season long control of top growth of Canada thistle apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.34 L/ha. This rate will generally provide season long control of Canada thistle. Not all rhizomes will be killed and some regrowth may occur by the end of the growing season.

For season long control of top growth, with a reduction of Canada thistle population in the following year, apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.50 L/ha. This rate will provide season long control of Canada thistle and suppression into the following season, resulting in a reduction of the total number of Canada thistle shoots in the treated area.

### **Kudzu**

In farmland non-crop areas, e.g., storage areas, farm buildings, fence rows, repeat annual applications in a minimum spray volume of 200 L/ha are required to suppress this vine due to regrowth from tubers and crowns and new growth from dormant seed in response to soil disturbance. Repeat annual applications in a minimum of 100 L water/ha may be required in cultivated fields, including summerfallow, where kudzu seed is known to be present. Application may be made by means of a backpack or hand held sprayer for small infestations.

### **CANOLA (Western Canada Only)**

For use on Polish and Argentine varieties, including canola. Lontrel XC Herbicide should be diluted with water and applied at the 2 to 6 leaf stage of the crop to effectively control Canada thistle, scentless chamomile, common groundsel, wild buckwheat, the top growth of perennial sow-thistle and volunteer alfalfa. For specific directions for control of Canada thistle only refer to the section: Control of Canada thistle.

**Tank-mix Combinations in Canola**

REFER TO THE PRODUCT LABELS OF THESE HERBICIDES FOR A LIST OF OTHER WEEDS CONTROLLED, RATES (IF NOT LISTED IN THE TABLE BELOW) AND TIMINGS OF APPLICATION, WATER VOLUMES AND USE PRECAUTIONS.

Herbicide Tank-Mix Partner	Rate Lontrel XC Herbicide	Rate Tank-Mix Partner	Additional Weeds Controlled
Poast Ultra	0.25 - 0.50 L/ha	0.32 - 0.47 L/ha plus Merge Adjuvant 0.75-1.0 L/ha	annual grass weeds, Canada thistle
Venture L Herbicide	0.25 – 0.50 L/ha	0.6 - 2.0 L/ha	annual grass weeds, Canada thistle
Select	0.25 - 0.50 L/ha	0.19 L/ha plus Amigo at 0.5% v/v	Canada thistle***, wild buckwheat-wild oats, green foxtail, volunteer barley, volunteer wheat, and volunteer oats
Odyssey WDG*	0.25 - 0.34 L/ha	29 - 43 g/ha	Canada thistle (Lontrel XC Herbicide at 0.25 L/ha will provide top growth control of Canada thistle for 6-8 weeks, while the 0.34 L/ha rate will provide season long control of top growth)
VP480™ ** Roundup Transorb HC Liquid ** Roundup WeatherMAX With Transorb 2 Technology**	0.17 L/ha	0.94 L/ha 0.83 L/ha 0.83 L/ha	For rates and timing of application for annual grass and broadleaf weeds please see tank-mix partner label.  Weeds controlled season long: Canada thistle (season-long top growth), dandelions <15 cm diameter (season-long top growth), dandelions >15 cm diameter (suppression), perennial sowthistle (season-long top growth), wild buck wheat

\* Clearfield canola varieties only – apply to Clearfield canola when in the 2 to 6 leaf stage and Canada thistle is actively growing.

\*\* Glyphosate-tolerant canola varieties only – apply to canola when in the 2 to 6 leaf stage. Use 100 L/ha water.

\*\*\*Canada thistle – 0.25 L Lontrel XC Herbicide/ha top growth control to 6-8 weeks, 0.34 L Lontrel XC Herbicide/ha season-long control, 0.50 L Lontrel XC Herbicide/ha control into following year

**Tank-Mix Instructions**

**Note 1:** When tank mixing water soluble formulations such as Lontrel XC Herbicide with emulsifiable concentrates such as Poast Ultra and Select herbicides, first add the Lontrel XC Herbicide to the spray tank. Once it is half filled with water, add the emulsifiable concentrate as the remaining water is put into the spray tank.

**Note 2:** If the sprayer has been previously used to apply herbicides which contain 2,4-D or MCPA herbicides, it is imperative that the spray equipment be thoroughly cleaned before Lontrel XC Herbicide is mixed in the spray tank. Trace contamination of the spray solution with these herbicides will result in damage to the canola.

**Note 3:** Use 100 L/ha of water. Use a 50 mesh (or coarser) filter screen. Fill the spray tank three-quarters full with water. Add the required amount of Odyssey WDG herbicide soluble bag(s) directly into the sprayer through the tank opening. Agitate for at least ten minutes to dissolve the herbicide. After the herbicide is dissolved, use a separate calibrated measuring device to add the required amount of Lontrel XC Herbicide while agitating the spray solution. After the Lontrel XC Herbicide is dissolved, continue agitation and add the required amount of Merge adjuvant or non-ionic surfactant plus fertilizer. If excess foaming occurs, a silicone anti-foaming agent may be added (e.g. Halt). Complete filling the tank to the desired level with water. If agitation is stopped for more than 5 minutes, re-suspend spray solution by full agitation prior to commencing spraying again. Between loads of Odyssey WDG herbicide, check in-line and nozzle screens and rinse and clean if necessary. Upon completion of spraying Odyssey WDG herbicide, thoroughly flush tank, boom, hoses and in-line and nozzle screens with clean water to avoid possible injury to other crops.

**FIELD CORN** (including glyphosate tolerant field corn hybrids)

Use Lontrel XC in field corn for grain, silage or grazing only (do not apply to sweet corn, seed corn or popcorn).

**Lontrel XC alone**

Apply Lontrel XC alone at 0.25 L/ha as a broadcast application when field corn is at spike to V6 (8 leaf stage of growth). Lontrel XC alone will control Canada thistle (top growth), vetch (*Vicia* spp.) and alsike clover.

**Lontrel XC plus glyphosate (glyphosate tolerant field corn hybrids only)**

Apply Lontrel XC plus glyphosate formulations as a broadcast application when glyphosate tolerant field corn is at spike to V6 (8 leaf stage of growth). Field corn varieties not designated as glyphosate tolerant will be damaged or destroyed by this tank-mix.

**Tank-mix Combinations in Field Corn**

REFER TO THE PRODUCT LABELS OF THESE HERBICIDES FOR A LIST OF OTHER WEEDS CONTROLLED, RATES (IF NOT LISTED IN THE TABLE BELOW) AND TIMINGS OF APPLICATION, WATER VOLUMES AND USE PRECAUTIONS.

Herbicide Tank-Mix Partner	Rate Lontrel XC Herbicide	Rate Tank-Mix Partner	Additional Weeds Controlled
VP480™	0.17 L/ha	0.94 L/ha	For rates and timing of application for annual grass and broadleaf weeds please see tank-mix partner label.
Roundup Transorb HC Liquid		0.83 L/ha	Weeds controlled season long: Canada thistle (season-long top growth), dandelions <15 cm diameter (season-long top growth), dandelions >15 cm diameter (suppression), perennial sowthistle (season-long top growth), wild buck wheat
Roundup WeatherMAX With Transorb 2 Technology		0.83 L/ha	

**FLAX, Including Low Linolenic Acid Varieties (Western Canada Only)**

For use in flax, Lontrel XC Herbicide should be applied when the flax is 5 to 10 cm high and the weeds are actively growing. Use Lontrel XC Herbicide at 0.34 to 0.50 L/ha to control Canada thistle, common groundsel, scentless chamomile, wild buckwheat, perennial sow-thistle (top growth) and volunteer alfalfa.

The 0.50 L/ha rate will extend control of Canada thistle into the following year.

**Tank-Mix Combinations in Flax**

REFER TO THE PRODUCT LABELS OF THESE HERBICIDES FOR A LIST OF OTHER WEEDS CONTROLLED, RATES (IF NOT LISTED IN THE TABLE BELOW) AND TIMINGS OF APPLICATION, WATER VOLUMES AND USE PRECAUTIONS.

Herbicide Tank-Mix Partner	Rate Lontrel XC Herbicide	Rate Tank-Mix Partner	Additional Weeds Controlled
MCPA Ester or MCPA Amine  MCPA Amine (500 g ae/L) MCPA Ester (500 g ae/L)  MCPA Ester (600 g ae/L)	0.25 L/ha	420 - 560 g a.e./ha  0.84 - 1.12 L/ha  0.7 - 0.93 L/ha	Canada thistle (top growth control), shepherd's-purse, common groundsel, common ragweed, cocklebur, dandelion, stinkweed, lamb's-quarters tartary buckwheat, scentless chamomile, wild buckwheat, wild mustard, volunteer canola, redroot pigweed*, perennial sow-thistle (top growth), volunteer alfalfa
Poast Ultra	0.25 - 0.50 L/ha	0.32 - 0.47 L/ha plus Merge Adjuvant 0.75-1.0 L/ha	annual grass weeds, Canada thistle
Poast Ultra plus MCPA Ester	0.25 - 0.50 L/ha	0.32 - 0.47 L/ha plus Merge Adjuvant 0.75-1.0 L/ha plus 420 - 560 g ai/ha	broadleaved, annual grasses, and certain perennial broadleaved weeds
Select	0.34 - 0.50 L/ha	0.19 L/ha + Amigo Adjuvant at 0.5% v/v	Canada thistle**, wild oats, green foxtail, volunteer barley, volunteer wheat, volunteer oats, and wild buckwheat
Select plus MCPA Ester	0.13 - 0.17 L/ha	0.19 L/ha plus Amigo Adjuvant at 0.5 v/v plus 420 - 560 g a.e./ha	Low rate: 0.13 L/ha Lontrel XC Herbicide + 420 g a.e./ha MCPA Ester – Canada thistle (low infestation), wild oats, green foxtail, volunteer cereals (wheat, barley, oats).  High rate: 0.17 L/ha Lontrel XC Herbicide + 560 g a.e./ha MCPA Ester – Canada thistle (medium to high infestation), wild oats, green foxtail, red root pigweed, smartweed, sow-thistle (annual and perennial) (top growth), volunteer cereals (wheat, barley, oats), volunteer canola, and wild buckwheat

\* Refer to MCPA herbicide label for rates and control rating.

\*\*Canada thistle – 0.34 L Lontrel XC Herbicide/ha for season-long control, 0.50 L Lontrel XC Herbicide/ha control extended into following year.

**Tank-Mix Instructions**

**Note 1:** Rates of MCPA ester herbicide of 420 g active ingredient/ha or higher, or MCPA amine herbicide of 490 g active ingredient/ha or higher may cause some delay in maturity with resulting yield reduction.

**Note 2:** Where contact herbicides such as bromoxynil herbicide are used (which damage the leaves of the Canada thistle) Lontrel XC Herbicide should be applied 7 to 14 days prior or after an interval of 14 days. This allows the Canada thistle to recover and resume growth.

**Note 3:** Add the correct amount of Lontrel XC Herbicide to spray tank half filled with water and agitate. Add the correct amount of Poast Ultra herbicide and continue to agitate. Add the correct amount of Merge adjuvant along with the remaining amount of water necessary to fill the spray tank. Continue agitation.

**Note 4:** Add the correct amount of Lontrel XC Herbicide, then MCPA herbicide to half-filled sprayer and agitate for 2 to 3 minutes. Next, add Poast Ultra herbicide, and follow with the addition of Merge adjuvant with the remaining water to the required spray volume. Continuously agitate at all times.

**OATS (Western Canada Only), WHEAT (SPRING & WINTER) AND BARLEY (SPRING)**

Lontrel XC Herbicide may be used on wheat (spring & winter), barley (spring) and oats to control Canada thistle, common groundsel, perennial sow-thistle (top growth control), wild buckwheat, scentless chamomile and volunteer alfalfa. Lontrel XC Herbicide should be applied when the wheat, barley or oats are between the 3 leaf to flag leaf emergence stages of growth and weeds are actively growing. Apply to winter wheat in the spring from the 3 tiller stage to just before the flag leaf stage. Since Lontrel XC Herbicide damages legumes such as clover and alfalfa, these should not be undersown into the cereals. See Grazing and Harvesting for Feed Section of label for grazing/harvesting intervals for immature crops.

**Rates of Use**

Lontrel XC Herbicide may be used alone in oats (western Canada only), spring wheat, and spring barley for Canada thistle control.

Use 0.25 L/ha of Lontrel XC Herbicide for the control of top growth of Canada thistle. This rate will suppress top growth of Canada thistle for 6 to 8 weeks. Some regrowth may occur by the end of the season but will not interfere with the harvesting of the crop.

Use 0.34 L/ha of Lontrel XC Herbicide for season long control of Canada thistle.

**Tank-Mix Combinations Oats (Western Canada Only), Spring & Winter Wheat and Barley**

REFER TO THE PRODUCT LABELS OF THESE HERBICIDES FOR A LIST OF OTHER WEEDS CONTROLLED, RATES (IF NOT LISTED IN THE TABLE BELOW) AND TIMINGS OF APPLICATION, WATER VOLUMES AND USE PRECAUTIONS.

**The following tank mixtures will control both annual and perennial broadleaved weeds listed on the tank-mix partner labels and in addition the weeds named in the Comments column below**

Herbicide Tank-Mix Partner	Crops Registered	Lontrel XC Herbicide	Tank-Mix Partner	Additional Weeds Controlled
2,4-D Ester or 2,4-D Amine	spring wheat durum wheat spring barley	0.17 - 0.25 L/ha	420 - 560 g a.e./ha	Canada thistle (Lontrel XC Herbicide at 0.17 L/ha will control Canada thistle for 6 to 8 weeks and at 0.25 L/ha rate will provide season long control) DO NOT USE ON OATS
2,4-D Amine (470 g ae/L)			0.9 - 1.2 L/ha	
2,4-D Amine (564 g ae/L) 2,4-D Ester (564 g a.e./L)			0.75 - 1.0 L/ha	
2,4-D Ester (660 g ae/L)			0.64 – 0.85 L/ha	

MCPA Ester or MCPA Amine  MCPA Amine (500 g ae/L) MCPA Ester (500 g ae/L)  MCPA Ester (600 g ae/L)	spring wheat durum wheat spring barley oats	0.17 - 0.25 L/ha	420 - 560 g ae/ha  0.84 - 1.12 L/ha  0.7 – 0.93 L/ha	Canada thistle (Lontrel XC Herbicide at 0.17 L/ha will control Canada thistle for 6 to 8 weeks and at 0.25 L/ha rate will provide season long control)
MCPA Ester plus Liquid Achieve	spring wheat durum wheat winter wheat spring barley	0.13 - 0.17 L/ha	420 - 560 g ae/ha plus 0.5 L/ha plus Turbocharge 0.5% v/v	green foxtail, yellow foxtail, barnyard grass, Persian darnel, wild oats DO NOT USE ON OATS
MCPA Ester plus Assert 300 SC	spring wheat durum wheat spring barley	0.13 - 0.17 L/ha	420 - 560 g ae/ha plus 1.3 - 1.6 L/ha	wild oats: use 1.3 L/ha of Assert 300 SC on 1-3 leaf wild oats and 1.6 L/ha of Assert 300 SC on 4 leaf wild oats. DO NOT USE ON OATS
MCPA Ester plus Axial 100 EC	spring wheat spring barley	0.13 - 0.17 L/ha	420 - 560 g ae/ha plus 600 mL/ha plus Adigor 700 mL/ha	wild oats, green foxtail, yellow foxtail, volunteer oats, volunteer canary seed, proso millet DO NOT USE ON OATS
MCPA Ester plus Everest Solupak 70DF	spring wheat	0.13 - 0.17 L/ha	420 - 560 g ae/ha plus 43 g/ha	green foxtail, wild oats DO NOT USE ON OATS
MCPA Ester plus Puma 120 Super	spring wheat durum wheat spring barley	0.13 - 0.17 L/ha	420 - 560 g ae/ha plus 385 - 770 mL/ha	green foxtail at 385 mL/ha of Puma 120 Super  green foxtail, wild oats, barnyard grass at 770 mL/ha of Puma 120 Super DO NOT USE ON OATS



Florasulam SC plus MCPA Ester	spring wheat durum wheat winter wheat spring barley oats	0.13 L/ha	0.1 L/ha plus 420 g ae/ha	Canada thistle, volunteer canola*, common chickweed, cleavers, dandelions (seedlings; overwintered rosettes <15 cm), flixweed (spring rosettes only), hempnettle, lamb's quarters, pigweed, redroot, shepherd's purse, smartweed, perennial sowthistle (top growth only)**, annual sowthistle, stinkweed, stork's-bill, wild buckwheat, and wild mustard, and suppression of dandelion (overwintered rosettes >15 cm; mature plants)  *Including Roundup Ready, Liberty-Link and Smart herbicide-tolerant canola varieties **Control not observed until a minimum of 40 days after treatment
Florasulam SC plus MCPA Ester plus Assert 300 SC	spring wheat durum wheat spring barley	0.13 L/ha	0.1 L/ha plus 420 g ae/ha +/- 1.6 L/ha	wild oats Use 1.3 L/ha of Assert 300 SC on 1-3 leaf wild oats and 1.6 L/ha of Assert 300 SC on 4 leaf wild oats DO NOT USE ON OATS
Florasulam SC plus MCPA Ester plus Everest Solupak 70DF	spring wheat durum wheat	0.13 L/ha	0.1 L/ha plus 420 g ae/ha plus 43 g/ha plus Agral 90 or AgSurf 0.25% v/v	green foxtail, wild oats DO NOT USE ON OATS
Florasulam SC Plus MCPA Ester plus Axial 100 EC	spring wheat spring barley	0.13 L/ha	0.1 L/ha plus 420 g ae/ha plus 600 mL/ha plus Adigor 700 mL/ha	wild oats, green foxtail*, yellow foxtail, volunteer oats, volunteer canary seed, proso millet, and barnyard grass** *Suppression only of green foxtail. **A reduction in barnyard grass control may be observed with this tank-mix combination. DO NOT USE ON OATS

<p>Starane™ II plus MCPA Ester</p>	<p>spring wheat durum wheat winter wheat spring barley</p>	<p>0.13 L/ha  or  0.17 L/ha</p>	<p>0.31 L/ha plus 420 g ae/ha  0.41 L/ha plus 560 g ae/ha</p>	<p>Low rate: cleavers (1-4 whorls), Canada thistle (low infestations), volunteer flax (1-12 cm), flixweed (spring seedling 2-4 leaf), kochia***, lamb's-quarters, wild mustard, shepherd's purse, stinkweed, volunteer sunflower and suppression of stork's-bill (1-8 leaf)</p> <p>High rate: cleavers (1-4 whorls), flixweed**, kochia***, lamb's quarters, shepherd's-purse, stinkweed, stork's bill (1-8 leaf), sunflower (volunteer), volunteer flax (1-12 cm), wild mustard, tartary, buckwheat, wild buckwheat (1-4 leaf), Canada thistle * (medium to high infestations), volunteer canola, dandelion ** common groundsel, round-leaved mallow (1-6 leaf), red-root pigweed, Russian pigweed, scentless chamomile, smartweed, annual sowthistle, perennial sowthistle*, and suppression of common chickweed***, hemp-nettle (2-6 leaf stage)</p> <p>♦ Season long control, with some regrowth in the fall (top growth control). ♦♦ spring rosettes only. ♦♦♦ Including biotypes resistant to Group 2 herbicides that inhibit the ALS enzyme. <b>DO NOT USE ON OATS</b></p>
<p>Starane II Plus MCPA Ester plus Liquid Achieve</p>	<p>spring wheat durum wheat winter wheat spring barley</p>	<p>0.13 L/ha  or  0.17 L/ha</p>	<p>0.31 L/ha plus 420 g ae/ha plus 0.5 L/ha  or  0.41 L/ha plus 560 g ae/ha plus 0.5 L/ha plus Turbocharge 0.5% v/v</p>	<p>plus green foxtail, wild oats <b>DO NOT USE ON OATS</b></p>

Starane II plus MCPA Ester plus Assert 300 SC	spring wheat durum wheat spring barley	0.13 L/ha  or  0.17 L/ha	0.31 L/ha plus 420 g ae/ha plus 1.3 - 1.6 L/ha  or  0.41 L/ha plus 560 g a.e./ha plus 1.3 - 1.6 L/ha	wild oats Use 1.3 L/ha of Assert 300 SC on 3-4 leaf wild oats and 1.6 L/ha of Assert 300 SC on 4 leaf wild oats DO NOT USE ON OATS
Starane II plus MCPA Ester plus Everest Solupak 70DF	spring wheat durum wheat	0.13 L/ha  or  0.17 L/ha	0.31 L/ha plus 420 g ae/ha plus 43 g/ha or 0.41 L/ha plus 560 g ae/ha plus 43 g/ha	green foxtail, wild oats DO NOT USE ON OATS
Starane II plus MCPA Ester plus Puma 120 Super	spring wheat durum wheat spring barley	0.13 L/ha  or  0.17 L/ha	0.31 L/ha plus 420 g ae/ha plus 385 - 770 mL/ha  or  0.41 L/ha plus 560 g ae/ha plus 385 - 770 mL/ha	green foxtail at 385 mL/ha of Puma 120 Super  green foxtail, wild oats, and barnyard grass at 770 mL/ha of Puma 120 Super DO NOT USE ON OATS
Refine Extra plus 2,4-D Ester or MCPA Ester	spring wheat winter wheat spring barley (Western Canada only)	0.13 L/ha	20 g/ha + Agral 90 Adjuvant 0.2% v/v plus 420 g ae/ha	perennial sow thistle, wild buckwheat, volunteer canola, wild mustard, lady's thumb and stinkweed, while providing seasonal control of Canada thistle and suppression of cleavers DO NOT USE ON OATS

### Tank-Mix Instructions

**Note 1:** If a tank-mix partner requires the addition of an adjuvant add the recommended adjuvant and dilution rate to the tank-mix.

**Note 2:** When tank mixing with Refine Extra, mix Refine Extra herbicide first in fresh water, then add the required amount of Lontrel XC Herbicide followed by MCPA or 2,4-D herbicides. Add the surfactant last.

### **SUMMERFALLOW AND NON-CROP FARMLAND**

Lontrel XC Herbicide may be used on summerfallow (one application per year) and non-crop farmland (around farm buildings, storage areas, fence rows, etc.) at 0.50 L/ha for the control of Canada thistle, scentless chamomile, common groundsel, wild buckwheat, the top growth of perennial sow-thistle and volunteer alfalfa. The Canada thistle plants should be between the rosette and the early bud stage and actively growing at the time of spraying.

### **SEEDLING AND ESTABLISHED GRASSES FOR SEED PRODUCTION AND FORAGE (WESTERN CANADA ONLY)**

Including Kentucky bluegrass, smooth bromegrass, reed canary grass, creeping red fescue, meadow fescue, tall fescue, meadow foxtail, orchard grass, altai wild ryegrass, Russian wild ryegrass, timothy, crested wheatgrass, intermediate wheatgrass, slender wheatgrass and streambank wheatgrass for forage and seed production and tall wheatgrass for forage only: For control of the weeds listed on the label plus alsike clover, apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.25 to 0.50 L/ha in 110 to 220 L/ha of water. Make one application per season by ground sprayer. For seedling grasses, apply at the 2 to 4 leaf stage. For established grasses, apply at the shot-blade stage, or in the fall after harvest or in early spring. See Grazing and Harvesting for Feed Section.

### **BALSAM FIR CHRISTMAS TREE PLANTATIONS**

For the control of vetch (*Vicia* spp.) apply Lontrel XC Herbicide at 0.25 L/ha in 150 to 200 L/ha of water as a directed foliar application using a hydraulic sprayer. Best control is obtained when vetch stems are 10 to 15 cm long and prior to the vetch climbing into a tree crown. Avoid contact with the upper two thirds of the tree crown. Do not use on seedbeds, transplants or any over-the-top applications.

### **SUGAR BEETS**

For Canada thistle control apply Lontrel XC Herbicide at 0.34 to 0.50 L/ha with ground equipment as a foliar spray either broadcast or in a band over the row. When applied in the band, the amount of Lontrel XC Herbicide should be reduced proportional to the band width. Lontrel XC Herbicide should be applied when sugarbeets are in the cotyledon to 8 leaf stage. For the most effective control of Canada thistle, apply Lontrel XC Herbicide as a broadcast treatment to the entire infested area. Do not apply within 90 days of harvest.

### **RUTABAGA**

For control of common ragweed, apply Lontrel XC Herbicide with a boom sprayer at the rate of 0.34 L/ha in approximately 200 to 300 L/ha of water. Apply as a postemergent spray when rutabaga is in the 2 to 6 leaf stage and ragweed plants are 5 to 10 cm tall. Application to larger ragweed plants will result in reduced weed control. Make only one application per season. Preharvest interval is 83 days.

### **FOR CONTROL OF CANADA THISTLE for 6-8 WEEKS IN CANARYSEED (*Phalaris canariensis*), INCLUDING ANNUAL CANARYGRASS GROWN FOR HUMAN CONSUMPTION**

For use in the Prairie Provinces and the Interior (including Peace River, Okanagan and Creston regions) ONLY of British Columbia.

For the control of Canada thistle for 6-8 weeks in Canaryseed (*Phalaris canariensis*), apply Lontrel XC Herbicide at a rate of 0.17 L/ha in a tank-mix with MCPA ester at 420 to 560 g ae/ha in a minimum of 100 L water/ha to thoroughly cover the weeds with a spray pressure of 200 to 275 kPa. Apply when Canada thistle is in the rosette to pre-bud stage and when Canaryseed (*Phalaris canariensis*) is in the 3 leaf stage to just before flag leaf emergence stage using a ground boom sprayer. Apply only one post-emergent application per season. Do NOT apply within 60 days of harvest. Annual canarygrass seeds can be harvested for human consumption.

**NOTE TO USER:** READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS: the DIRECTIONS FOR USE for this product for the use(s) described below were developed by persons other than Corteva Agriscience Canada Company under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Corteva Agriscience Canada Company has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

**DIRECTIONS FOR USE**

**HIGHBUSH BLUEBERRY:** Make one application per year, post emergent for the control of vetch and red and white clover. Apply as a directed spray treatment (ground equipment) targeting weeds and away from the plants (avoid contact with foliage or woody portions to reduce the risk of crop injury) or as a spot treatment under the canopy of highbush blueberry plants. Plants are more sensitive to Lontrel XC applied in the spring prior to bloom, before and/or during the crop’s annual flush of growth, than after bloom. Do not apply Lontrel XC from one week prior to bloom until one week after bloom. Apply at a rate of 0.25 L/ha for vetch and 0.50 L/ha for red and white clover. The Pre-harvest interval is 45 days.

**CANOLA - ONTARIO ONLY:** To be used on Canola in Ontario on the following **NATIONALLY REGISTERED** in Canada spring canola cultivars: Cyclone, Ebony, Jewel, 46A65 and Hyola 401.

Weeds Controlled	Rate	For Optimum Results
Canada thistle, scentless chamomile, wild buckwheat, perennial sow-thistle (top growth), common groundsel	0.25 L/ha to 0.34 L/ha	1. Treat when weeds are actively growing. 2. Use 100 to 200 L/ha spray solution for uniform coverage

Make one application per season; post emergent. Apply at the 2-6 leaf stage of canola, when weeds are actively growing. Apply to Canada thistle at the rosette to pre-bud stage.

**BEARING AND NON-BEARING POME FRUIT (CG 11-09):** Apple, azarole, crabapple, loquat, mayhaw, medlar, pear, Asian pear, quince, Chinese quince, Japanese quince, tejocote, cultivars, varieties and/or hybrids of these commodities. (Non-bearing trees should be established and over 1 year or older): To be used as a spot treatment on pome fruit for spot control of perennial vetch species and control of labelled weeds. When using a hand gun or backpack sprayer to treat small infestations, apply Lontrel XC Herbicide at a rate of 34 ml per 1000 square metre area in 200 L of water when vetch species are in the early flowering stage. When applying with a boom sprayer to treat larger infestations, apply 0.34 L/ha of Lontrel XC Herbicide in 150-200 L water. Avoid contact of the spray with the tree limbs. For best results apply in early spring. Allow at least 30 days between weed treatment application and harvest. Maximum 1 application per year.

**CABBAGE, CAULIFLOWER, BROCCOLI AND KOHLRABI (ALL TRANSPLANTED), NAPPA CABBAGE (TRANSPLANTED AND SEEDED), CHINESE RADISH, MUSTARD CABBAGE AND CHINESE BROCCOLI (ALL SEEDED) AND BRUSSEL SPROUTS.** Make one application per year to control ragweed, vetch, common groundsel, Canada thistle and for suppression of sheep sorrel. Apply post planting as a ground application only.

**Application rate:** Apply at a rate of 0.34 L/ha in 300 L water/ha. The pre-harvest interval (PHI) is 30 days.

**CRANBERRY: Make one-two applications per year.** A minimum application interval of 14 days is required between applications. Apply with wiper-type application equipment, backpack sprayer or ground broadcast equipment.

#### **WIPER APPLICATION (CRANBERRY)**

Wiper treatments may be applied as a spot application. The treatment may be applied using equipment such as a hockey stick applicator. **The treatment solution should be wiped onto weed foliage which extends above the cranberry canopy.** Wiper applications may be made in the fall at least 2 weeks after harvest and after the vines have attained their winter dormancy colour, and in the spring prior to bud-break. Wiper application treatments may also be applied outside of the dormancy window following cranberry bud-break (first emergence (1 to 2 mm) of terminal meristem) by wiping product solution on weed foliage that extends above the cranberry canopy to control late emerging weeds or weeds which escaped earlier control measures. **Contact of the treatment solution with cranberry foliage after bud break should be avoided since it will result in plant injury.**

**Application rate:** Apply a 1.2% solution of Lontrel XC Herbicide in water (12 mL product/L water) for the control of vetch.

The preharvest interval is 60 days.

#### **BACKPACK SPRAYER OR GROUND BROADCAST EQUIPMENT**

Broadcast foliar applications may be made when cranberry plants are fully dormant in late fall and prior to bud break in early spring. Timing of dormancy and bud break are variety and weather dependent. Ideal application window occurs when cranberry plant is fully dormant and emerged weeds have sufficient canopy growth for product coverage.

**Application rate:** Apply 1-2 applications in 0.25 L/ha – 0.50 L/ha Lontrel XC Herbicide in enough water to ensure adequate coverage (100-200 L/ha water) for the control of labelled weeds.

The preharvest interval is 60 days.

#### **TURNIP**

For control of labeled weeds, apply Lontrel XC Herbicide with a boom sprayer at the rate of 0.25 -0.34 L/ha in approximately 200 to 300 L/ha of water. Apply as a postemergent spray when weeds are young and actively growing. Make only one application per season. Preharvest interval for turnip roots is 30 days, for turnip greens is 15 days.

**WEED CONTROL IN SHELTERBELTS:** For control of Canada thistle in shelterbelts of villosa lilac, acute willow, Colorado spruce, white spruce, buffaloberry and chokecherry. Make one application per year. Apply to Canada thistle at the rosette to pre-bud stage, post emergent, ground application only.

**Application rate:** Apply at a rate of 0.50 L/ha.

#### **STRAWBERRY (Renovation)**

For control of tufted vetch and Canada thistle and suppression of sheep sorrel and ox-eye daisy, apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.34 to 0.50 L/ha. Apply as a broadcast application with a boom sprayer calibrated to deliver a total volume of 150 to 200 L/ha. For Canada thistle control, refer to the Control of Canada Thistle section for rate selection. For control of tufted vetch apply at the 0.34 L/ha rate. For sheep sorrel and ox-eye daisy, apply at the 0.50 L/ha rate. Apply as the single treatment immediately after harvest but before mowing. Wait at least 7 to 10 days after Lontrel XC Herbicide application before mowing. Do not apply Lontrel XC Herbicide after mid-August because of its possible effects on runner development and flower bud formation. Later applications of Lontrel XC Herbicide may cause crop damage resulting in reduced yields in the season following treatment.

Apply Lontrel XC Herbicide only as a summer renovation treatment.

Do not apply Lontrel XC Herbicide more than once per year.

Early strawberry varieties such as Annapolis or Veestar may be more susceptible to injury. Certain environmental stresses such as drought, flooding or severe overwintering conditions may increase the risk of injury from Lontrel XC Herbicide.

#### **CONTROL OF TUFTED VETCH IN LOWBUSH BLUEBERRY IN EASTERN CANADA ONLY**

Apply Lontrel XC Herbicide to control tufted vetch in lowbush blueberry. **FOR SPOT APPLICATION ONLY.** When using a hand gun or backpack sprayer to treat small infestations, apply Lontrel XC herbicide at a rate of 25 ml per 1000 square metre area in 200 L of water. When applying with a boom sprayer to treat larger infestations, apply 250 ml of Lontrel XC Herbicide per hectare in 150-200 L water. Make one application per year, in the non-bearing year (prune year). Apply in June OR when tufted vetch is in early bloom. Applications of Lontrel XC Herbicide may cause crop damage resulting in reduced yields in the season following application. The Pre-harvest interval is 10 months.

#### **CONTROL OF CANADA THISTLE AND OTHER LABELLED WEEDS IN POPLAR SPECIES AND THEIR HYBRIDS**

Apply Lontrel XC Herbicide at a rate of 0.50 L/ha to control Canada thistle and other labelled weeds in new and established short rotation intensive culture crops of poplar (*Populus*) species and their hybrids. Make one application per year. Apply to Canada thistle in the rosette to pre-bud stage. Apply by ground application only using an overall spray or as a directed spray to the base of the tree. Some leaf cupping and stem twisting may occur, but will not adversely affect growth.

**WARNING:** Poplar clones/hybrids vary in their tolerance to Lontrel XC Herbicide. Injury observed includes leaf injury, leaf cupping, stem twisting, height reduction and diameter reduction. As not all clones/hybrids have been tested for tolerance to Lontrel XC Herbicide, use of this product should be limited to a small area of each clone/hybrid to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.

#### **POST EMERGENCE WEED CONTROL IN CONIFERS FOR FIELD PRODUCTION**

For the control of labeled weeds in established conifer plantations including Balsam fir, Fraser fir, White spruce, and White pine, apply Lontrel XC Herbicide at 0.25 to 0.34 litres of product in 150 to 300 litres of water per hectare as a directed spray. Apply as banded sprays on either side of the trees contacting the bottom foliage only. Avoid contact with the upper two thirds of the tree crown. Do not use on seedbeds, transplants, or any over the top applications. Make one application per season.

Lontrel XC Herbicide has been tested on Balsam Fir, Fraser Fir, White pine and White spruce. Lontrel XC Herbicide may be applied to other non-listed conifer species, however, non-listed conifer species may vary in tolerance to Lontrel XC. The first use of Lontrel XC Herbicide applied to any non-listed conifer species should be limited to a small area to confirm tolerance of each species prior to adoption as a general field practice.

#### **CONTROL OF BROADLEAF WEEDS INCLUDING VETCH ON STONE FRUIT CROP GROUP 12-09**

For the control of broadleaf weeds including vetch, apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.25 to 0.50 litres of product per hectare in 150 to 300 litres of water per hectare. When using a hand gun or backpack sprayer to treat small infestations, apply Lontrel XC Herbicide at a rate of 25 to 50 mL per 1000 square meter area in 300 L of water when vetch species are in the early flowering stage. Apply up to the early flowering stage as a spot treatment. Use the higher rate for heavy infestation or when greater residual control is required. Avoid contact of the spray with the tree limbs. For best results apply in the early spring. Do not apply within 30 days of harvest.

### **CONTROL OF COMMON RAGWEED AND COMMON GROUNDSEL ON SPINACH**

For the control of common ragweed and common groundsel, apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 174 mL per hectare. A maximum of two applications is permitted per year. A minimum application interval of 14 days is required between applications. Apply to light populations of small actively growing weeds under good growing conditions. Apply to spinach in the 2-5 leaf stage using 200 litres of water per hectare.

Crop injury may occur if application is made during times of less than favorable crop growing conditions. Some leaf curling may be observed on smaller spinach. Not all varieties have been tested for crop tolerance. Test a small area first. Do not apply to the entire field unless you are comfortable with the level of crop safety of the planted variety.

Do not apply within 21 days to harvest.

### **GARDEN BEETS**

Make one application per year to control labeled weeds. Apply to garden beets in the 2 - 8 leaf stage. Apply when weeds are actively growing. Apply post planting as a ground application only. The preharvest interval is 30 days.

Application rate: Apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.25 L/ha – 0.34 L/ha in 200 – 300 L water/ha.

### **CONTROL OF CANADA THISTLE ON SASKATOON BERRY**

Apply to Canada thistle in the rosette to pre-bud stage. Applications should only be made with wiper applicator equipment, shielded sprayers, or hand held orchard guns (directed spray). Wiper treatments may be applied as a spot application using equipment such as a hockey stick applicator. Applications may be made in the fall to established seedlings planted in the spring and after bushes have attained winter dormancy and in the spring prior to bud-break. Wiper application treatments may also be applied following bud-break to control late emerging weeds or weeds which escaped earlier control measures.

**Contact of the treatment solution with foliage after bud break should be avoided since it will result in plant injury.**

**Application rate:** Apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.56L/ha in 200 – 300 L water/ha using shielded sprayers or hand held orchard guns (directed spray) or at 2% v/v (20 mL product/L water) using wiper applicator equipment.

**Make one application per year.** Apply with wiper-type application equipment, shielded sprayers or hand held orchard guns (directed spray). The preharvest interval is 45 days.

### **CONTROL OF LABELLED WEEDS ON DRY BULB ONIONS**

For the control of labelled weeds on dry bulb onions, apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.42-0.56 L/ha in 200 to 300 L/ha of water as a single application applied at the 4 to 8 leaf stage of the crop. To limit any crop injury, especially on mineral soils, apply after at least 2 days of sunny weather and do not apply if rainfall is expected within 24 hours. Do not apply when the crop is under stress such as from excess or lack of moisture, extreme temperature or injury from previously applied herbicides. Not all varieties of dry bulb onion have been tested for tolerance to Lontrel XC Herbicide; therefore, growers are advised to test a small area first before using Lontrel XC Herbicide on an entire field and/or should consult with their seed supplier about the tolerance of onion varieties to Lontrel XC Herbicide

One application per season. Pre-harvest interval 45 days.

**REFER TO THE MAIN LONTREL XC HERBICIDE LABEL FOR ADDITIONAL DETAILS AND INSTRUCTIONS, INCLUDING ROTATIONAL CROPPING RESTRICTIONS, BEFORE USING THIS PRODUCT**



## **TRANSLINE™ IVM SYSTEM (NON-CROP USES)**

### **FOR USE IN THE INTERIOR OF BRITISH COLUMBIA (including the Peace River Region), PRAIRIE, CENTRAL AND ATLANTIC REGIONS OF CANADA ONLY.**

Lontrel XC Herbicide may be used on the following non-crop areas: rights-of-way (hydro, railroad, communication lines, pipelines) and associated stations, industrial manufacturing sites, storage sites, vacant lots and roadsides, military bases and low maintenance rough turf areas\*. This product is not registered for use on fine turf lawns or turf grass receiving high maintenance. Apply between 0.25 to 0.50 L/ha depending on weeds present and level of Canada thistle control required. Refer to the Weeds Controlled table for appropriate application rate.

\*Low-maintenance turf that may contain a diverse mix of hardy, drought-tolerant, slow-growing and low-height turf grasses, fescues, various other taller grasses and wear-tolerant broadleaf species such as clover. Low maintenance turf areas also include those that have little or no fertilizer applications, no irrigation and only receive occasional mowing/cutting. Does not include high maintenance fine turf and turf grass.

### **TANK-MIX COMBINATIONS**

Lontrel XC Herbicide may be tank mixed with 2,4-D Amine or Ester or MCPA Amine or Ester for control of additional broadleaf weeds on roadsides and vacant lots. Lontrel XC Herbicide may also be tank mixed with 2,4-D Amine for additional broadleaf use control on rights-of-way (hydro, railroad, communication lines, pipelines) and associated stations, industrial manufacturing sites and storage sites. Read and follow the label of each tank-mix product used for precautionary statements, directions for use, weeds controlled and any other restrictions. When tank mixing adhere to the most restrictive label limitations and precautions.

Lontrel XC Herbicide at 0.25 to 0.50 L/ha may be tank mixed with 2,4-D or MCPA Herbicides at the rate of 420 to 560 g active ingredient/ha. The tank-mix will control many weeds, including: Canada thistle, cocklebur, common ragweed, dandelion, lamb's-quarters, scentless chamomile, perennial sow-thistle, shepherd's-purse, stinkweed, tartary buckwheat, wild buckwheat and wild mustard. Apply up to the 15 cm height of annual broadleaf weeds.

### **RANGELAND AND GRASS PASTURE**

Including Kentucky bluegrass, smooth brome grass, reed canary grass, creeping red fescue, meadow fescue, tall fescue, meadow foxtail, orchard grass, alтай wild ryegrass, Russian wild ryegrass, timothy, crested wheatgrass, intermediate wheatgrass, slender wheatgrass, streambank wheatgrass and tall wheatgrass.

For control of the weeds on the label plus alsike clover, apply Lontrel XC Herbicide at the rate of 0.25 to 0.50 L/ha in 110 to 120 L/ha of water. Make one application per season by ground sprayer. For seedling grasses, apply at the 2 to 4 leaf stage. For established grasses, apply at the shot-blade stage or in the fall after harvest or early spring. Do not apply tank mixtures containing 2,4-D or MCPA.

**NOTE TO USER:** READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS: the DIRECTIONS FOR USE for this product for the use(s) described below were developed by persons other than Corteva Agriscience Canada Company under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Corteva Agriscience Canada Company has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

**DIRECTIONS FOR USE**

**FOR USE IN THE INTERIOR OF BRITISH COLUMBIA (including the Peace River Region), PRAIRIE, CENTRAL AND ATLANTIC REGIONS OF CANADA ONLY.**

**CONTROL OF SPOTTED AND DIFFUSE KNAPWEED IN NON-CROPS AREAS** (rights-of-way [hydro, railroad, communication lines, pipelines] and associated stations, industrial manufacturing sites, storage sites, roadsides, airports, military bases and low maintenance rough turf areas\*) AND IN RANGELAND, PASTURE AND BALSAM FIR CHRISTMAS TREE STANDS OR PLANTATIONS.

\*Low-maintenance turf that may contain a diverse mix of hardy, drought-tolerant, slow-growing and low-height turf grasses, fescues, various other taller grasses and wear-tolerant broadleaf species such as clover. Low maintenance turf areas also include those that have little or no fertilizer applications, no irrigation and only receive occasional mowing/cutting. Does not include high maintenance fine turf and turf grass.

**Weeds Controlled**

Spotted and Diffuse Knapweed

**Application Rate**

0.42 L/ha

Make one application per year for the control of spotted and diffuse knapweed. Apply in the spring prior to the bud stage of the weeds. Apply in 100 - 200 L water/ha. Apply to both seedling or established plants.

**DIRECTIONS FOR USE**

**FOR USE IN EASTERN CANADA ONLY**

**POST EMERGENCE WEED CONTROL IN DURUM WHEAT**

For the control of labelled weeds, apply Lontrel XC Herbicide at 0.25 to 0.34 L of product per hectare in 100 to 200 litres of water per hectare. Apply once during the three leaf to flag leaf stage contacting the foliage only. Pre-harvest interval is 60 days.

For the control of giant ragweed, from emergence to the five leaf stage, apply Lontrel XC Herbicide at a rate of 0.34 litres of product per hectare in 100 to 200 litres of water per hectare. Pre-harvest interval is 60 days.

REFER TO THE MAIN LONTREL XC HERBICIDE LABEL FOR ADDITIONAL DETAILS AND INSTRUCTIONS, INCLUDING ROTATIONAL CROPPING RESTRICTIONS, BEFORE USING THIS PRODUCT.

**SPRAY BUFFER ZONES**

A spray buffer zone is NOT required for uses with hand-held application equipment permitted on this label.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats

Method of Application	Crop	Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of Terrestrial Habitat
field sprayer	wheat, barley, Brussel sprouts, corn, oats, flax, canola, forage grasses, high-bush blueberry, low-bush blueberry, strawberry, sugar beet, rutabaga, cabbage, broccoli, cauliflower, turnip, spinach, balsam fir, Christmas tree plantations, shelterbelts, poplar and their hybrids, non-crop uses, rangeland and grass pasture	2
	crop group 11-09 (pome fruit) and 12-09 (Stone fruit)	3
	cranberry	4

When tank-mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the label for those tank-mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

#### RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Lontrel XC Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Lontrel XC Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Lontrel XC Herbicide or other Group 4 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.

- For further information or to report suspected resistance, contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or at [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in any way that is inconsistent with the directions on the label.

<sup>TM</sup>Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.  
All other products are registered trademarks of their respective companies

PMRA Approved Label  
2022-3808  
2023-08-29

(Container)



# Lontrel™ XC

## Herbicide

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges vivaces et annuelles dans les grandes cultures, les plantations d'arbre de Noël, les pâturages, les grands pâturages, les cultures de légumes et de fruits et les terres non cultivées.

COMMERCIALE (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : clopyralide: 600 g e.a./L  
(sous forme de sel de diméthylamine)

Solution

N° D'HOMOLOGATION 32795 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1 L - vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2<sup>nd</sup> Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

## **MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et pendant les activités de réparation. Des lunettes de protection ou un écran facial sont requis pendant le mélange et le chargement. Des gants ne sont pas requis lors de l'application de la rampe au sol dans une cabine fermée.

Ne pas entrer ni laisser des travailleurs pénétrer dans la zone traitée pendant l'intervalle d'entrée restreinte de 12 heures suivant l'application à toutes les cultures.

**APRÈS LA PULVÉRISATION OU À LA FIN DE LA JOURNÉE :** Prendre une douche immédiatement. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin de la période de travail; les ranger et les laver à part avec de l'eau chaude et du savon avant de les remettre.

## **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à administrer en fonction des réactions du patient.

## **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas expédier ni entreposer avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des vêtements.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNMENTALES**

Ce produit est TOXIQUE pour les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, les sols sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et les conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et mal drainé (par exemple, des sols compactés ou à texture fine, comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit de fortes précipitations.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit à l'écart de la nourriture, des aliments pour animaux, des engrais, des semences, des insecticides, des fongicides ou autres pesticides ou herbicides destinés à être utilisés sur des cultures sensibles à l'herbicide Lontrel XC. Conserver dans un endroit chauffé; si le produit est gelé, l'amener à la température ambiante et agiter avant l'utilisation.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants recyclables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants Réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)



# Lontrel™ XC

## Herbicide

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges vivaces et annuelles dans les grandes cultures, les plantations d'arbre de Noël, les pâturages, les grands pâturages, les cultures de légumes et de fruits et les terres non cultivées.

COMMERCIALE (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : clopyralide: 600 g e.a./L  
(sous forme de sel de diméthylamine)

Solution

N° D'HOMOLOGATION 32795 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1 L - vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2<sup>nd</sup> Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées



## **MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et pendant les activités de réparation. Des lunettes de protection ou un écran facial sont requis pendant le mélange et le chargement. Des gants ne sont pas requis lors de l'application de la rampe au sol dans une cabine fermée.

Ne pas entrer ni laisser des travailleurs pénétrer dans la zone traitée pendant l'intervalle d'entrée restreinte de 12 heures suivant l'application à toutes les cultures.

**APRÈS LA PULVÉRISATION OU À LA FIN DE LA JOURNÉE :** Prendre une douche immédiatement. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin de la période de travail; les ranger et les laver à part avec de l'eau chaude et du savon avant de les remettre.

### **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à administrer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas expédier ni entreposer avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des vêtements.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNMENTALES**

Ce produit est TOXIQUE pour les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, les sols sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et les conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et mal drainé (par exemple, des sols compactés ou à texture fine, comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit de fortes précipitations.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit à l'écart de la nourriture, des aliments pour animaux, des engrais, des semences, des insecticides, des fongicides ou autres pesticides ou herbicides destinés à être utilisés sur des cultures sensibles à l'herbicide Lontrel XC. Conserver dans un endroit chauffé; si le produit est gelé, l'amener à la température ambiante et agiter avant l'utilisation.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants recyclables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants Réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

L'herbicide Lontrel XC est un concentré liquide qui doit être dilué dans de l'eau. Il s'applique dans les cultures de colza (canola), de maïs de grande culture, de betterave à sucre, de rutabaga, sur les terres en jachère, dans les cultures de lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), de blé (printemps et hiver), d'orge (printemps), d'avoine, de fraises, sur les graminées au stade de semis ou établies et destinées à la production de semence et de fourrage, sur les terres agricoles non cultivées, dans les plantations de sapins baumiers (arbres de Noël) et dans les cultures de bleuets en corymbes. L'herbicide Lontrel XC est rapidement absorbé par les feuilles et les racines et se diffuse dans les plantes aussi bien vers le haut que vers le bas. Il est utilisé pour supprimer le chardon des champs, la renouée liseron, la matricaire inodore, le séneçon vulgaire et la luzerne spontanée. Il réprime en outre la croissance du laiteron des champs en détruisant les parties aériennes.

### **MODE D'EMPLOI**

#### **PRÉCAUTIONS DE CULTURES ET VÉGÉTATION**

Ne pas utiliser dans les serres.

### **Plantes sensibles**

Ne pas appliquer l'herbicide Lontrel XC directement sur le tournesol, les légumineuses (telles que pois, haricots, lentilles ou luzerne), les fruits et légumes, les fleurs et autres plantes à feuilles larges que l'on désire protéger. Voir à ce que l'herbicide Lontrel XC n'entre pas non plus en contact avec les plantes énumérées ci-dessus et prendre les précautions nécessaires pour que le brouillard de pulvérisation ne dérive pas vers ces plantes. Il pourrait rester des résidus d'herbicide Lontrel XC dans le sol la saison prochaine, ce qui entraverait alors la croissance des plantes sensibles.

Des précautions spéciales doivent être prises en cas d'application dans des zones non cultivées comme les bords de chemins, les pipelines et les voies ferrées où il pourrait y avoir de la végétation à conserver sensible. Ne pas appliquer sur, ou permettre la dérive vers, la végétation à conserver sensible comme la vesce ou le trèfle pouvant se trouver sur les berges.

### **Zones non ciblées**

Éviter de contaminer l'eau, les fossés d'irrigation ou les terres non ciblées par le traitement. Ne pas utiliser l'herbicide Lontrel XC dans les zones suivantes : eaux stagnantes ou courantes, côtés internes ou fonds des fossés d'irrigation, endroits où l'eau de surface peut s'écouler vers les terres labourables, occupées ou destinées à être occupées par des cultures sensibles.

### **Rotation des cultures**

Les terres déjà traitées à l'herbicide Lontrel XC peuvent êtreensemencées l'année suivante en blé, avoine, orge, seigle (mais non contre-ensemencées de légumineuses, trèfles ou luzerne), graminées fourragères, lin, colza (canola) ou moutarde; betteraves à sucre, elles peuvent aussi être laissées en jachère d'été.

### **Soja, pois de grande culture, tournesol (rotation des cultures)**

- L'Ouest du Canada : Les champs ayant été traités avec Lontrel XC A jusqu'à 0,17 L / ha peut êtreensemencé après un minimum de 10 mois pour le tournesol, le soja ou les pois de grande culture. Des conditions de sol très sèches à la suite de l'application peuvent entraîner des dommages au tournesol, soja ou pois de grande culture cultivé en rotation. S'il y a une grave sécheresse au cours des mois de juin à août, inclusivement (moins de 14 cm de précipitations), dans l'année d'application, attendre encore 12 mois de plus avant de semer du tournesol, soja ou des pois de grande culture (soit un total de 22 mois après l'application).
- L'Est du Canada : Les champs ayant été traités avec Lontrel XC A jusqu'à 0,25 L / ha peut êtreensemencé après un minimum de 10 mois pour le tournesol, le soja ou les pois de grande culture. Des conditions de sol très sèches à la suite de l'application peuvent entraîner des dommages au tournesol, soja ou pois de grande culture cultivé en rotation. S'il y a une grave sécheresse (moins de 38 cm de précipitations dans les 10 mois après l'application) dans l'année d'application, attendre encore 12 mois de plus avant de semer du tournesol, soja ou des pois de grande culture (soit un total de 22 mois après l'application).

Contactez votre représentant de Corteva Agriscience Canada Company ou votre détaillant pour obtenir plus d'information avant de semer de soja ou des pois de grande culture après la sécheresse de l'année précédente.

Au cours de l'année suivant le traitement, ne pas semer d'autres cultures que celles susmentionnées.

### **Mélange en réservoir**

Ce produit peut être mélangé avec (un engrais, un supplément ou avec) des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des

produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

### **Pâturage et récolte pour la nourriture pour les animaux**

Pour le maïs, ne pas laisser le bétail paître dans les zones traitées ou récolter l'ensilage de maïs traité comme aliment dans les 40 jours suivant le dernier traitement.

Pour tous les autres cultures indiquées sur l'étiquette, il n'y a aucune restriction relativement au pâturage ou au fourrage traités à l'herbicide Lontrel XC. Si c'est nécessaire, on peut faire brouter le bétail dans les zones traitées immédiatement après l'application.

### **Fumier et paille**

Les résidus d'herbicide accumulés dans la paille peuvent être nocifs pour certaines plantes sensibles. Il ne faut donc pas utiliser de la paille ou des résidus de cultures traitées comme compost ou paillis pour des plantes à feuilles larges sensibles. Si la paille ou les résidus sont utilisés comme litière ou comme nourriture pour les animaux, n'épandre ensuite ce fumier que dans les champs réservés aux cultures qui tolèrent le clopyralide comme le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, les graminées fourragères, le colza (canola) ou le lin. Ne pas faire pousser de pois, de haricots, de lentilles, de pommes de terre, de tournesols ni d'autres cultures sensibles sur une terre qui a été recouverte au cours des 12 derniers mois de paille contenant des résidus d'herbicide Lontrel XC.

### **ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION ET CONTENANTS**

Procéder à l'application seulement lorsque le risque de dérive dans les zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles, parcs) est faible. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et du réglage de l'équipement de pulvérisation.

Pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser de gouttelettes de diamètre inférieur à la taille moyenne correspondant à la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**NE PAS** appliquer par voie aérienne.

#### **Pour réduire la dérive du brouillard de pulvérisation :**

- Utiliser des buses à grand débit qui projettent la bouillie en grosses gouttelettes.
- Utiliser des jets à faible pression (200 à 275 kPa).
- Pulvériser la bouillie à une dose de 100 à 200 L/ha.
- Ne pas faire le traitement si la vitesse du vent dépasse 15 km/h.

#### **Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur**

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir complètement. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
  - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
  - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.

- Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
- Remplir le réservoir d'eau propre.
  - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
  - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
  - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
  - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
- Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
  - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Vider le réservoir complètement.

**Attention :** Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

## **MODE D'APPLICATION**

### **Préparation de la bouillie de pulvérisation**

Pour préparer la bouillie de pulvérisation, verser environ la moitié de la quantité d'eau voulue dans le réservoir du pulvérisateur puis, en agitant mécaniquement ou avec une conduite de retour en cuve, ajouter la quantité recommandée d'herbicide Lontrel XC. Bien mélanger le tout dans le réservoir. Ajouter ensuite l'herbicide dans le mélange. Continuer à agiter et ajouter le reste de l'eau.

### **Doses d'application de la bouillie de pulvérisation**

Appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,17 à 0,50 L/ha plus tout autre herbicide approuvé pour le mélange en réservoir au taux recommandé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète (100 à 200 L/ha de bouillie de pulvérisation). Employer un pulvérisateur terrestre réglé à une pression de 200 à 275 kPa. Effectuer le traitement lorsque les mauvaises herbes sont jeunes et en pleine croissance, lorsque le chardon des champs se trouve entre le stade de la rosette et celui du prébourgeonnement et avant que les bourgeons ne soient violacés, et avant que la luzerne spontanée n'atteigne une hauteur de 5 à 50 cm.

Pour le traitement localisé de zones infestées de mauvaises herbes, mélanger la quantité nécessaire d'herbicide Lontrel XC dans 200 L d'eau et appliquer sur une superficie de 1 000 m<sup>2</sup>. Se référer au tableau ci-dessous pour connaître la bonne quantité d'herbicide Lontrel XC à utiliser :

Taux recommandée d'herbicide Lontrel XC par hectare	Quantité nécessaire d'herbicide Lontrel XC pour traiter 1 000 m <sup>2</sup>
0,17 L	17 mL
0,25 L	25 mL
0,34 L	34 mL
0,50 L	50 mL

Conversions approximatives :

200 à 275 kPa = 30 à 40 lb/po<sup>2</sup>

100 à 200 L/ha = 10 à 20 gallons/acre

1 mètre carré = 1,2 verge carrée

1 L/ha = 14 oz liq/acre

#### MODE D'EMPLOI – Herbicide Lontrel XC appliqué seul

##### ZONES CULTIVÉES ET NON CULTIVÉES

Mauvaises herbes supprimées	Taux*
chardon des champs (parties érigées) vesce ( <i>Vicia</i> spp.) trèfle alsike soja spontanée	0,25 L/ha
Les mauvaises herbes énumérées ci-dessus, plus: chardon des champs matricaire inodore renouée liseron laiteron des champs (parties érigées) sénéçon vulgaire luzerne spontanée petite herbe à poux petite oseille (répression) marguerite blanche (répression) kudzu (pour répression à court terme des parties érigées)	0,34 L/ha
Les mauvaises herbes énumérées ci-dessus, plus: chardon des champs (suppression tout au long de la saison avec réduction de la population l'année suivante) kudzu (pour répression allant jusqu'à la saison complète des parties érigées)	0,50 L/ha

♦ Pour connaître le bon taux, voir ci-dessous les sections portant sur chaque culture.

##### Stades des mauvaises herbes au moment de l'application

L'herbicide Lontrel XC devrait être appliqué lorsque le chardon des champs, le laiteron des champs et la matricaire inodore sont le stade entre de la rosette et celui du prébourgeonnement. On obtient de meilleurs résultats quand le chardon des champs est en pleine croissance et que l'humidité du sol est telle qu'elle favorise une croissance rapide. L'herbicide Lontrel XC risque d'être beaucoup moins efficace si le sol est sec et si les conditions sont défavorables à la croissance; il ne donnera pas non plus de bons résultats si le chardon des champs a atteint le stade où le bourgeon est violacé.

##### Suppression du chardon des champs

Pour supprimer le chardon des champs (parties aériennes), appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 L/ha, ce qui est suffisant pour enrayer la croissance des parties aériennes pendant une période de 6 à 8 semaines. Une nouvelle repousse peut se produire à la fin de la saison, sans toutefois compromettre la récolte.

Pour supprimer la croissance des parties aériennes du chardon des champs pendant toute la saison, porter le taux d'herbicide Lontrel XC à 0,34 L/ha. Ce taux permettra généralement de supprimer le chardon des champs pendant toute la saison. Les rhizomes ne seront toutefois pas tous éliminés et une repousse peut se produire à la fin de la saison de croissance.

Pour supprimer la croissance des parties aériennes du chardon des champs pendant toute la saison de telle sorte que la population de cette mauvaise herbe sera aussi réduite l'année suivante, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,50 L/ha. Ce taux permettra de supprimer le chardon des champs pendant toute la saison et de le réprimer pour la saison suivante; on réduit ainsi le nombre total de pousses de chardon des champs dans la zone traitée.

### **Kudzu**

Dans les zones non agricoles des terres agricoles, par ex. les zones de stockage, les bâtiments de ferme, le long des clôtures, il est requis de répéter les applications annuelles avec un volume de pulvérisation minimum de 200 L/ha pour réprimer cette vigne en raison de la repousse des tubercules et des collets et des nouvelles pousses de semences dormantes par suite de la perturbation du sol. Il peut être requis de répéter les applications annuelles avec un minimum de 100 L/ha d'eau dans les champs cultivés, y compris la jachère, où la présence de semences de kudzu est connue. On peut effectuer l'application au moyen d'un pulvérisateur à dos ou portatif pour les infestations mineures.

### **COLZA (CANOLA) (Ouest canadien seulement)**

À utiliser pour les variétés polonaises et argentines, y compris le colza (canola). L'herbicide Lontrel XC doit être dilué dans de l'eau et appliqué lorsque le stade foliaire de la culture se situe entre 2 et 6 feuilles pour supprimer efficacement le chardon des champs, la matricaire inodore, le séneçon vulgaire, la renouée liseron, les parties aériennes du laiteron des champs et la luzerne spontanée. Pour avoir des instructions portant uniquement sur la suppression du chardon des champs, se référer à la section intitulée «Suppression du chardon des champs».

### **Mélanges en réservoir pour les cultures de canola**

SE RÉFÉRER AUX ÉTIQUETTES DE CES HERBICIDES POUR CONNAÎTRE LES AUTRES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LES TAUX (S'ILS NE SONT PAS INDIQUÉS CI-DESSOUS), LE CALENDRIER D'APPLICATION, LES VOLUMES D'EAU ET LES PRÉCAUTIONS D'UTILISATION.

<b>Produit d'association</b>	<b>Taux d'herbicide Lontrel XC</b>	<b>Taux du produit d'association</b>	<b>Mauvaises herbes supprimées additionnelles</b>
Poast Ultra	0,25 à 0,50 L/ha	0,32 à 0,47 L/ha plus Adjuvant Merge 0,75 à 1,0L/ha	mauvaises herbes graminées annuelles, chardon des champs
Herbicide Venture L	0,25 à 0,50 L/ha	0,6 à 2,0 L/ha	mauvaises herbes graminées annuelles, chardon des champs
Select	0,25 à 0,50 L/ha	0,19 L/ha plus Amigo à 0,5% v/v	chardon des champs***, renouée liseron, folle avoine, séttaire verte, orge spontanée, blé spontané, et avoine spontanée
Odyssey WDG*	0,25 à 0,34 L/ha	29 à 43 g/ha	chardon des champs (Herbicide Lontrel XC à 0,25 L/ha fournira une suppression des parties épigées du chardon des champs durant 6 à 8 semaines, alors qu'un taux de 0,34 L/ha fournira une suppression des parties épigées tout au long de la saison)

VP480™ **	0,17 L/ha	0,94 L/ha	Pour connaître les taux et le moment d'application pour les mauvaises herbes et les graminées annuelles, consulter l'étiquette du produit d'association.
Roundup Transorb HC Liquide**		0,83 L/ha	
Roundup WeatherMAX avec la technologie Transorb 2**		0,83 L/ha	Mauvaises herbes supprimées tout au long de la saison: chardon des champs (parties érigées tout au long de la saison), pissenlits <15 cm de diamètre (parties érigées tout au long de la saison), pissenlits >15 cm de diamètre (répression), laitron des champs (parties érigées tout au long de la saison), renouée liseron

\* Variétés de canola Clearfield seulement – appliquer lorsque le canola Clearfield est au stade de 2 à 6 feuilles et que le chardon des champs est en croissance active.

\*\* Variétés de canola tolérant au glyphosate seulement – appliquer lorsque le canola est au stade de 2 à 6 feuilles. Utiliser 100 L/ha d'eau.

\*\*\*Chardon des champs – 0,25 L d'herbicide Lontrel XC/ha pour une suppression des parties érigées durant 6 à 8 semaines, 0,34 L d'herbicide Lontrel XC/ha pour une suppression tout au long de la saison, 0,50 L d'herbicide Lontrel XC/ha pour une suppression l'année suivante

### Instructions pour le mélange

**Note 1 :** Lorsqu'on mélange en réservoir des formulations solubles dans l'eau comme l'herbicide Lontrel XC avec des concentrés émulsifiables tels que les herbicides Poast Ultra et Select, il faut commencer par verser l'herbicide Lontrel XC dans le réservoir du pulvérisateur. Une fois que le réservoir est à moitié rempli d'eau, ajouter le concentré émulsifiable tout en versant le reste de l'eau.

**Note 2 :** Si le pulvérisateur a été utilisé auparavant pour appliquer des herbicide qui contiennent des herbicides 2,4-D ou MCPA, il faut que l'équipement de pulvérisation soit bien nettoyé avant de mélanger l'herbicide Lontrel XC dans le réservoir de mélange. Des traces de contamination d'une solution de pulvérisation avec ces herbicides causeront des dommages au canola.

**Note 3:** Utiliser 100 L/ha d'eau. Choisir un filtre de 50 mailles (ou à mailles plus espacées). Remplir le réservoir du pulvérisateur aux trois quarts avec de l'eau. Ajouter la quantité requise de sacs solubles d'herbicide ODYSSEY WDG directement dans le pulvérisateur par l'ouverture du réservoir. Agiter pendant au moins 10 minutes pour dissoudre l'herbicide. Une fois que l'herbicide est dissout, utiliser un dispositif de mesure calibré pour ajouter la quantité requise de l'herbicide Lontrel XC tout en agitant la solution à pulvériser. Une fois que l'herbicide Lontrel XC est dissout, continuer d'agiter et ajouter la quantité requise d'adjuvant Merge ou de surfactant non ionique et d'engrais. En cas de mousse excessive, un agent antimoussant à base de silicone peut être ajouté (ex. Halt). Continuer de remplir le réservoir d'eau jusqu'au niveau désiré. Si l'agitation est interrompue pendant plus de 5 minutes, remettre la solution à pulvériser en suspension en procédant à une agitation complète avant de recommencer à pulvériser le produit. Entre les charges de sacs hydrosolubles d'herbicide Odyssey WDG, inspecter les filtres à la buse et à l'intérieur du système, les rincer et les nettoyer si nécessaire. Après avoir pulvérisé les sacs hydrosolubles de l'herbicide Odyssey WDG, rincer à fond le réservoir, la rampe, les conduites et les filtres internes ou à la buse avec de l'eau propre pour éviter d'endommager d'autres cultures.

**MAÏS DE GRANDE CULTURE** (y compris les hybrides de maïs de grand culture tolérants au glyphosate) Utilisez Lontrel XC dans le maïs de grande culture pour le grain, l'ensilage ou le pâturage seulement (ne s'appliquent pas au maïs sucré, au maïs de semence ou au maïs soufflé).



**Lontrel XC seul**

Appliquer Lontrel XC seul à 0,25 L/ha en tant un traitement généralisé lorsque le maïs de grande culture se situe entre le stade de la pointe et V6 (les huit feuilles). Lontrel XC seulement du supprimer le chardon des champs (parties érigées), le vesce (*Vicia spp.*) et le trèfle alsike.

**Lontrel XC plus glyphosate** (hybrides de maïs de grand culture tolérants au glyphosate seulement).

Appliquer les formulations de Lontrel XC plus glyphosate comme application traitement généralisé lorsque le maïs de grand culture tolérant au glyphosate se situe entre le stade de la pointe et V6 (les huit feuilles). Les variétés de maïs de grand culture non désignées comme tolérantes au glyphosate seront endommagées ou détruites par ce mélange de réservoirs.

**Mélanges en réservoir pour maïs de grande culture**

SE RÉFÉRER AUX ÉTIQUETTES DE CES HERBICIDES POUR CONNAÎTRE LES AUTRES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LES TAUX (S'ILS NE SONT PAS INDIQUÉS CI-DESSOUS), LE CALENDRIER D'APPLICATION, LES VOLUMES D'EAU ET LES PRÉCAUTIONS D'UTILISATION.

Produit d'association	Taux d'herbicide Lontrel XC	Taux du produit d'association	Mauvaises herbes supprimées additionnelles
VP480™	0,17 L/ha	0,94 L/ha	Pour connaître les taux et le moment d'application pour les graminées annuelles, et les mauvaises herbes à feuilles larges, consulter l'étiquette du produit d'association.
Roundup Transorb HC Liquide		0,83 L/ha	
Roundup WeatherMAX avec la technologie Transorb 2		0,83 L/ha	Mauvaises herbes supprimées tout au long de la saison: chardon des champs (parties érigées tout au long de la saison), pissenlits <15 cm de diamètre (parties érigées tout au long de la saison), pissenlits >15 cm de diamètre (répression), laiteron des champs (parties érigées tout au long de la saison), renouée liseron

**LIN, y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique****(Ouest canadien seulement)**

Appliquer l'herbicide Lontrel XC dans les cultures de lin lorsque la plante a atteint 5 à 10 cm de hauteur et que les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,34 à 0,50 L/ha pour supprimer le chardon des champs, le séneçon vulgaire, la matricaire inodore, la renouée liseron, le laiteron des champs (parties aériennes) et la luzerne spontanée.

Un taux de 0,50 L/ha permettra de supprimer le chardon des champs pour l'année suivante.

**Mélanges en réservoir pour les cultures de lin**

SE RÉFÉRER AUX ÉTIQUETTES DE CES HERBICIDES POUR CONNAÎTRE LES AUTRES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LES TAUX (S'ILS NE SONT PAS INDIQUÉS CI-DESSOUS), LE CALENDRIER D'APPLICATION, LES VOLUMES D'EAU ET LES PRÉCAUTIONS D'UTILISATION.

Produit d'association	Taux d'herbicide Lontrel XC	Taux du produit d'association	Mauvaises herbes supprimées additionnelles
MCPA Ester ou MCPA Amine  MCPA Amine (500 g e.a./L) MCPA Ester (500 g e.a./L)  MCPA Ester (600 g e.a./L)	0,25 L/ha	420 - 560 g e.a./ha  0,84 à 1,12 L/ha  0,7 à 0,93 L/ha	Chardon des champs (suppression des parties érigées), bourse-à-pasteur, séneçon vulgaire, petite herbe à poux, lampourde glouteron, pissenlit, tabouret des champs, chénopode blanc, sarrasin de Tartarie, matricaire inodore, renouée liseron, moutarde sauvage, canola spontané, amarante à racine rouge <sup>♦</sup> , laiteron des champs (parties érigées), luzerne spontanée
Poast Ultra	0,25 à 0,50 L/ha	0,32 à 0,47 L/ha plus Adjuvant Merge 0,75 à 1,0 L/ha	mauvaises herbes graminées annuelles, Chardon des champs
Poast Ultra plus Ester MCPA	0,25 à 0,50 L/ha	0,32 à 0,47 L/ha plus Adjuvant Merge 0,75 à 1,0 L/ha plus 420 à 560 g ai/ha	mauvaises herbes à feuilles larges, graminées annuelles, et certaines mauvaises herbes à feuilles larges vivaces
Select	0,34 à 0,50 L/ha	0,19 L/ha + Amigo Adjuvant at 0,5% v/v	chardon des champs <sup>♦♦</sup> , folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée, et renouée liseron
Select plus Ester MCPA	0,13 à 0,17 L/ha	0,19 L/ha plus Amigo Adjuvant à 0,5 v/v plus 420 à 560 g e.a./ha	Taux faible : 0,13 L/ha d'herbicide Lontrel XC + 420 g e.a./ha d'Ester MCPA – chardon des champs (infestation faible), folle avoine, sétaire verte, céréales spontanées (blé, orge, avoine).  Taux élevé : 0,17 L/ha d'herbicide Lontrel XC + 560 g e.a./ha d'Ester MCPA – chardon des champs (infestation de moyenne à élevée), folle avoine, sétaire verte, amarante à racine rouge, renouée, laiteron (potager et glabre) (parties érigées), céréales spontanées (blé, orge, avoine), canola spontané, et renouée liseron

<sup>♦</sup> Se référer à l'étiquette de l'herbicide MCPA pour connaître les taux.

<sup>♦♦</sup>Chardon des champs – 0,34 L d'herbicide Lontrel XC/ha pour une suppression tout au long de la saison, 0,50 L d'herbicide Lontrel XC/ha pour une suppression qui se poursuit l'année suivante.

### Instructions pour le mélange

**Note 1 :** Les taux d'herbicide Ester MCPA de 420 g de matière active/ha ou plus, ou d'herbicide MCPA amine de 490 g de matière active/ha ou plus, peuvent retarder la maturité et ainsi diminuer le rendement.

**Note 2 :** Lorsqu'on utilise des herbicides de contact comme l'herbicide bromoxynil (qui endommagent les feuilles du chardon des champs), il faut appliquer l'herbicide Lontrel XC de 7 à 14 jours avant ou 14 jours après l'utilisation de ces herbicides pour ainsi permettre au chardon des champs de récupérer et de

repandre sa croissance.

**Note 3 :** Verser la quantité nécessaire d'herbicide Lontrel XC dans un réservoir à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité requise d'herbicide Poast Ultra et continuer à agiter. Verser la quantité de l'adjuvant Merge requise et rajouter ensuite de l'eau jusqu'à ce que réservoir soit rempli. Continuer à agiter.

**Note 4 :** Verser la quantité nécessaire d'herbicide Lontrel XC, puis de l'herbicide MCPA, dans le pulvérisateur à moitié rempli d'eau et agiter pendant 2 à 3 minutes. Ajouter l'herbicide Poast Ultra, puis l'adjuvant Merge, et rajouter ensuite de l'eau jusqu'à ce qu'on obtienne le volume nécessaire. Agiter sans arrêt.

### **AVOINE (Ouest canadien seulement), BLÉ (PRINTEMPS ET HIVER) et ORGE (PRINTEMPS)**

L'herbicide Lontrel XC peut être utilisé dans les cultures de blé (printemps et hiver), d'orge (printemps) et d'avoine pour supprimer le chardon des champs, le séneçon vulgaire, le laiteron des champs (parties aériennes), la renouée liseron, la matricaire inodore et la luzerne spontanée. Il faut appliquer ce l'herbicide Lontrel XC lorsque le blé, l'orge et l'avoine sont entre le stade des trois feuilles et le stade de la feuille étendard et que les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps à partir du stade de 3 talles à juste avant le stade de fouet. L'herbicide Lontrel XC endommage les légumineuses telles que le trèfle et la luzerne ; par conséquent, les céréales ne doivent pas être contre-ensemencées de légumineuses. Se reporter à la section intitulée « Pâturage et récolte pour la nourriture pour les animaux » pour connaître les intervalles à respecter dans le cas des cultures immatures.

### **Taux d'utilisation**

L'herbicide Lontrel XC peut être utilisé seul dans l'avoine (ouest du Canada seulement), blé de printemps et orge de printemps pour la suppression du chardon des champs.

Pour supprimer la croissance des parties épigées du chardon des champs, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 L/ha ; l'herbicide agira pendant 6 à 8 semaines. La croissance peut reprendre à la fin de la saison sans toutefois compromettre la récolte.

Pour supprimer le chardon des champs pendant toute la saison, porter la dose d'herbicide Lontrel XC à 0,34 L/ha.

### **Mélanges en réservoir pour les cultures d'avoine (Ouest canadien seulement), blé de printemps et d'hiver et orge**

SE RÉFÉRER AUX ÉTIQUETTES DE CES HERBICIDES POUR CONNAÎTRE LES AUTRES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LES TAUX (S'ILS NE SONT PAS INDIQUÉS CI-DESSOUS), LE CALENDRIER D'APPLICATION, LES VOLUMES D'EAU ET LES PRÉCAUTIONS D'UTILISATION.

**Les mélanges en réservoir suivants permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces indiquées sur les étiquettes des produits d'association ainsi que les mauvaises herbes indiquées dans la colonne des commentaires ci-dessous**

Produit d'association	Cultures homologuées	Herbicide Lontrel XC	Taux du produit d'association	Mauvaises herbes additionnelles supprimées
2,4-D Ester ou 2,4-D Amine  2,4-D Amine (470 g e.a./L)  2,4-D Amine (564 g e.a./L) 2,4-D Ester (564 g e.a./L)  2,4-D Ester (660 g e.a./L)	blé de printemps blé dur orge de printemps	0,17 à 0,25 L/ha	420 à 560 g e.a./ha  0,9 à 1,2 L/ha  0,75 à 1,0 L/ha  0,64 à 0,85 L/ha	Chardon des champs (Herbicide Lontrel XC à 0,17 L/ha supprimera le chardon des champs durant 6 à 8 semaines et, à 0,25 L/ha, fournira une suppression tout au long de la saison) <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>
MCPA Ester ou MCPA Amine  MCPA Amine (500 g e.a./L) MCPA Ester (500 g e.a./L)  MCPA Ester (600 g e.a./L)	blé de printemps blé dur orge de printemps avoine	0,17 à 0,25 L/ha	420 à 560 g e.a./ha  0,84 à 1,12 L/ha  0,7 à 0,93 L/ha	Chardon des champs (Herbicide Lontrel XC à 0,17 L/ha supprimera le chardon des champs durant 6 à 8 semaines et, à 0,25 L/ha, fournira une suppression tout au long de la saison)
MCPA Ester plus Liquide Achieve	blé de printemps blé dur blé d'hiver orge de printemps	0,13 à 0,17 L/ha	420 à 560 g e.a./ha plus 0,5 L/ha plus Turbocharge 0,5% v/v	sétaire verte, setaire glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse, folle avoine <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>
MCPA Ester plus Assert 300 SC	blé de printemps blé dur orge de printemps	0,13 à 0,17 L/ha	420 à 560 g e.a./ha plus 1,3 à 1,6 L/ha	folle avoine: utiliser 1,3 L/ha d'Assert 300 SC sur la folle avoine au stade de 1 à 3 feuilles et 1,6 L/ha d'Assert 300 SC sur la folle avoine au stade de 4 feuilles. <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>
MCPA Ester plus Axial 100 EC	blé de printemps orge de printemps	0,13 à 0,17 L/ha	420 à 560 g e.a./ha plus 600 mL/ha plus Adigor 700 mL/ha	folle avoine, setaire verte, setaire glauque, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>
MCPA Ester plus Everest Solupak 70DF	blé de printemps	0,13 à 0,17 L/ha	420 à 560 g e.a./ha plus 43 g/ha	sétaire verte, folle avoine <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>

MCPA Ester plus Puma 120 Super	blé de printemps blé dur orge de printemps	0,13 à 0,17 L/ha	420 à 560 g e.a./ha plus 385 à 770 mL/ha	sétaire verte à 385 mL/ha de Puma 120 Super  sétaire verte, folle avoine, échinochloa pied-de-coq à 770 mL/ha de Puma 120 Super <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>
Florasulam SC Plus MCPA Ester	blé de printemps blé dur blé d'hiver orge de printemps avoine	0,13 L/ha	0,1 L/ha plus 420 g e,a,/ha	chardon des champs, canola spontané*, céréaiste vulgaire, gaillet gratteron, pissenlits (semis ; rosettes hivernantes <15 cm), sagesse-des-chirurgiens (rosettes de printemps seulement), ortie royale, chénopode blanc, amarante, céanothus d'Amérique, bourse-à-pasteur, renouée, laiteron des champs (parties épigées seulement)**, laiteron potager, tabouret des champs, érodium  cicutaire, renouée liseron, et moutarde sauvage, et répression du pissenlit (rosettes hivernantes >15 cm; plantes matures)  *Y compris les variétés de canola Roundup Ready, Liberty-Link et Smart tolérants aux herbicides **Suppression seulement constatée au moins 40 jours après le traitement
Florasulam SC plus MCPA Ester plus Assert 300 SC	blé de printemps blé dur orge de printemps	0,13 L/ha	0,1 L/ha plus 420 g e,a,/ha +/- 1,6 L/ha	folle avoine utiliser 1,3 L/ha d'Assert 300 SC sur la folle avoine au stade de 1 à 3 feuilles et 1,6 L/ha d'Assert 300 SC sur la folle avoine au stade de 4 feuilles <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>
Florasulam SC plus MCPA Ester plus Everest Solupak 70DF	blé de printemps blé dur	0,13 L/ha	0,1 L/ha plus 420 g e.a./ha plus 43 g/ha plus Agral 90 ou AgSurf 0,25 % v/v	sétaire verte, folle avoine <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>

<p>Florasulam SC Plus MCPA Ester plus Axial 100 EC</p>	<p>blé de printemps orge de printemps</p>	<p>0,13 L/ha</p>	<p>0,1 L/ha plus 420 g e.a./ha plus 600 mL/ha plus Adigor 700 mL/ha</p>	<p>folle avoine, sétaire verte*, sétaire glauque, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet, et échinochloa pied-de-coq** *Répression seulement de la sétaire verte. **Une diminution de la suppression de l'échinochloa pied-de-coq peut être constatée avec ce mélange en réservoir. <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b></p>
<p>Starane™ II plus MCPA Ester</p>	<p>blé de printemps blé dur blé d'hiver orge de printemps</p>	<p>0,13 L/ha  ou  0,17 L/ha</p>	<p>0,31 L/ha plus 420 g e.a./ha  0,41 L/ha plus 560 g e.a./ha</p>	<p>Taux faible : gaillard gratteron (1 à 4 verticilles), chardon des champs (infestations faibles), lin spontané (1 à 12 cm), sagesse-des-chirurgiens (semis de printemps 2 à 4 feuilles), kochia***, chénopode blanc, moutarde sauvage, bourse-à-pasteur, tabouret des champs, tournesol spontané et répression de l'érodium ciculaire (1 à 8 feuilles)  Taux élevé : gaillard gratteron (1 à 4 verticilles), sagesse-des-chirurgiens**, kochia***, chénopode blanc, bourse-à-pasteur, tabouret des champs, érodium ciculaire(1 à 8 feuilles), tournesol spontané, lin spontané (1 à 12 cm), moutarde sauvage, sarrasin de Tartarie, renouée liseron (1 à 4 feuilles), chardon des champs * (infestations de moyennes à élevées), canola spontané, pissenlit ** séneçon vulgaire, mauve à feuilles rondes (1 à 6 feuille), amarante à racine rouge, ansérine de Russie, matricaire inodore, renouée, laitron potager, laitron des champs*, et répression de la céréaste vulgaire***, ortie royale (2 à 6 feuille)  * Suppression tout au long de la saison, avec des repousses à l'automne (suppression des parties épigées). ** rosettes de printemps seulement. *** Y compris les biotypes résistants aux herbicides du Groupe 2 qui inhibent l'enzyme ALS. <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b></p>

Starane II Plus MCPA Ester plus Liquide Achieve	blé de printemps blé dur blé d'hiver orge de printemps	0,13 L/ha  ou  0,17 L/ha	0,31 L/ha plus 420 g e.a./ha plus 0,5 L/ha  ou  0,41 L/ha plus 560 g e.a./ha plus 0,5 L/ha plus Turbocharge 0,5 % v/v	plus sétairie verte, folle avoine NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE
Starane II plus MCPA Ester plus Assert 300 SC	blé de printemps blé dur orge de printemps	0,13 L/ha  ou  0,17 L/ha	0,31 L/ha plus 420 g e.a./ha plus 1,3 à 1,6 L/ha  ou  0,41 L/ha plus 560 g e.a./ha plus 1,3 à 1,6 L/ha	folle avoine Utiliser 1,3 L/ha d'Assert 300 SC sur la folle avoine au stade de 3 à 4 feuilles et 1,6 L/ha d'Assert 300 SC sur la folle avoine au stade de 4 feuilles NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE
Starane II plus MCPA Ester plus Everest Solupak 70DF	blé de printemps blé dur	0,13 L/ha  ou  0,17 L/ha	0,31 L/ha plus 420 g e.a./ha plus 43 g/ha  ou  0,41 L/ha plus 560 g e.a./ha plus 43 g/ha	sétairie verte, folle avoine NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE

Starane II plus MCPA Ester plus Puma 120 Super	blé de printemps blé dur orge de printemps	0,13 L/ha  ou  0,17 L/ha	0,31 L/ha plus 420 g e.a./ha plus 385 à 770 mL/ha  or  0,41 L/ha plus 560 g e.a./ha plus 385 à 770 mL/ha	sétaire verte à 385 mL/ha de Puma 120 Super  sétaire verte, folle avoine, et échinochloa pied-de-coq à 770 mL/ha de Puma 120 Super <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>
Refine Extra plus 2,4-D Ester ou MCPA Ester	blé de printemps blé d'hiver orge de printemps (Ouest du Canada seulement)	0,13 L/ha	20 g/ha + Agral 90 Adjuvant 0,2 % v/v plus 420 g e.a./ha	laiteron des champs, renouée liseron, canola spontané, moutarde sauvage, renouée persicaire et tabouret des champs, tout en fournissant une suppression saisonnière du chardon des champs et une répression du gaillet gratteron <b>NE PAS UTILISER SUR L'AVOINE</b>

#### Instructions pour le mélange en réservoir

**Note 1:** Si un produit d'association nécessite l'ajout d'un adjuvant, ajouter l'adjuvant et le taux de dilution recommandés au mélange en réservoir.

**Note 2 :** Pour un mélange avec l'herbicide Refine Extra, mélanger d'abord le Refine Extra dans de l'eau fraîche, puis ajouter la quantité requise d'herbicide Lontrel XC. Incorporer ensuite l'herbicide MCPA ou l'herbicide 2,4-D et ajouter le surfactant en dernier.

#### TERRES EN JACHÈRE D'ÉTÉ ET TERRES AGRICOLES NON CULTIVÉES

L'herbicide Lontrel XC peut être appliqué sur les terres laissées en jachère d'été (une fois par an) et sur les terres agricoles non cultivées (autour des bâtiments agricoles, des aires de stockage, des clôtures, etc.) à raison de 0,50 L/ha pour la suppression du chardon des champs, de la matricaire inodore, du séneçon vulgaire, de la renouée liseron, des parties aériennes du laiteron des champs et de la luzerne spontanée. Procéder à la pulvérisation lorsque le chardon des champs est en pleine croissance et se trouve entre le stade de la rosette et celui du bourgeonnement.

#### GRAMINÉES DE SEMIS ET ÉTABLIES POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES ET DE FOURRAGE (OUEST CANADIEN SEULEMENT)

Y compris : pâturin des prés, brome inerme, alpiste roseau, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, fétuque élevée, vulpin des prés, dactyle pelotonnée, élyme de l'Altaï, élyme de Russie, phléole des prés, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, chiendent à tiges rudes, agropyre des rives pour la production de semences et de fourrage et agropyre élevé pour la production de fourrage seulement : Pour combattre les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette ainsi que le trèfle d'alsike, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 à 0,50 L/ha dans 110 à 220 L/ha d'eau. Effectuer un traitement par an au moyen d'un pulvérisateur terrestre. Pour les semis de graminées, appliquer le produit au stade de 2 à 4 feuilles. Pour les graminées établies, appliquer au stade du gonflement, ou en automne après la récolte, ou au début du printemps. Consulter la section « Pâturage et récolte pour la nourriture pour animaux ».



### **PLANTATIONS D'ARBRES DE NOËL COMPOSÉES DE SAPINS BAUMIERS**

Pour supprimer la vesce (*Vicia spp.*), appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 L/ha mélangé dans 150 à 200 L/ha d'eau. Appliquer le produit directement sur les feuilles en utilisant un pulvérisateur hydraulique. Le traitement est plus efficace lorsque les tiges de la vesce ont de 10 à 15 cm de hauteur et que la plante n'a pas encore atteint la couronne de l'arbre. Éviter tout contact avec les deux tiers supérieurs de la couronne de l'arbre. Ne pas utiliser le produit sur les lits de semences, les plantes transplantées et lorsque le traitement se fait en hauteur (recouvrement entier de la plante).

### **BETTERAVES À SUCRE**

Pour supprimer le chardon des champs, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,34 à 0,50 L/ha au moyen d'un pulvérisateur terrestre. Faire une pulvérisation foliaire généralisée ou en bande sur un rang. Lorsqu'on effectue un traitement en bande, il faut réduire la quantité d'herbicide Lontrel XC en proportion avec la largeur de la bande. L'herbicide Lontrel XC doit être appliqué lorsque les betteraves à sucre sont entre le stade du cotylédon et celui de huit feuilles. Pour supprimer efficacement le chardon des champs, faire un traitement généralisé, c'est-à-dire pulvériser l'herbicide Lontrel XC sur toute la surface infestée. Ne pas appliquer le produit au cours des 90 jours qui précèdent la récolte.

### **RUTABAGA**

Pour supprimer la petite herbe à poux, pulvériser l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,34 L/ha dans 200 à 300 L/ha d'eau au moyen d'un pulvérisateur à rampe. Appliquer en postlevée lorsque le rutabaga est au stade de 2 à 6 feuilles et que les plants de la petite herbe à poux ont 5 à 10 cm de hauteur. Si les plants sont plus gros, l'herbicide sera moins efficace. Ne faire qu'un seul traitement par année. Le délai d'attente avant la récolte est de 83 jours.

### **POUR SUPPRIMER LE CHARDON DES CHAMPS DANS LES CULTURES DE GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (*Phalaris canariensis*) Y COMPRIS L'ALPISTE DES CANARIES ANNUELLE CULTIVÉ POUR LE CONSOMMATION HUMAINE PENDANT UNE PÉRIODE DE 6 À 8 SEMAINES**

Pour utilisation dans les provinces des Prairies et dans les régions de la rivière de la Paix, d'Okanagan et de Creston SEULEMENT de la Colombie-Britannique.

Pour supprimer le chardon des champs dans les cultures de graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*) pendant une période de 6 à 8 semaines, appliquer l'herbicide Lontrel XC à un taux de 0,17 L/ha et MCPA ester à raison de 420 à 560 g ae/ha dans au moins 100 L d'eau/ha pour couvrir entièrement les mauvaises herbes, avec une pression de pulvérisation de 200 à 275 kPa. Appliquer lorsque le chardon des champs est dans la rosette au stade pré-bourgeon et lorsque les graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*) sont entre le stade de 3 feuilles et juste avant le stade de la feuille étendard. N'effectuer qu'une seule application en post-levée par saison. Ne PAS appliquer dans les 60 jours avant la récolte. Les grains annuelles de l'alpiste des canaries peuvent être récoltées pour la consommation humaine

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Corteva Agriscience Canada Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

## MODE D'EMPLOI

**BLEUETS EN CORYMBES : Faire un traitement par année** en postlevée pour supprimer la vesce jargeau, le trèfle rouge et le trèfle blanc. Appliquer en pulvérisation dirigée (équipement au sol) ciblant les mauvaises herbes et loin des plantes (éviter tout contact avec le feuillage ou les parties ligneuses pour réduire le risque de dommages à la culture) ou comme un traitement localisé sous la verrière des plants de bleuets en corymbes. Les plantes sont plus sensibles au Lontrel XC appliqué au printemps avant la floraison, avant et/ou pendant le cycle de croissance annuel de la culture, qu'après la floraison. Ne pas appliquer Lontrel XC d'une semaine avant la floraison jusqu'à une semaine après la floraison. Appliquer le produit à raison de 0,25 L/ha pour la vesce jargeau, et 0,50 L/ha pour le trèfle rouge et le trèfle blanc. Le délai d'attente avant récolte est de 45 jours.

**COLZA (CANOLA) - ONTARIO SEULEMENT** : Pour utilisation en Ontario dans les cultures de colza (canola) des cultivars suivants homologués au Canada : Cyclone, Ebony, Jewel, 46A65 et Hyola 401.

Mauvaises herbes supprimées	Dose	Pour des résultats optimaux
chardon des champs matricaire inodore renouée liseron laiteron des champs (parties aériennes) sénéçon vulgaire	0,25 L/ha à 0,34 L/ha	1. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance  2. Pulvériser à raison de 100 à 200 L/ha pour assurer une couverture uniforme

Faire un traitement par saison, en postlevée. Appliquer lorsque le stade foliaire du colza (canola) se situe entre 2 et 6 feuilles et que les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Pulvériser l'herbicide lorsque le chardon des champs se trouve entre le stade de la rosette et celui du prébourgeonnement.

**FRUCTIFÈRES ET NON FRUCTIFÈRES GROUPE DE CULTURES (CG 11-09): Pomme, azérole, pommette, nèfle du Japon, cenelle, nèfle, poire, poire asiatique, coing, coing de Chine, coing du Japon, tejocote, cultivars, variétés et hybrides de ces denrées. (Les arbres non fructifères devraient être établis et âgés d'un an ou plus)** : Utiliser en traitement localisé sur les fruits à pépins pour supprimer les espèces de vesces vivaces et le supprimer des mauvaises herbes. Si on se sert d'une lance ou d'un pulvérisateur à dos pour traiter les petites infestations, appliquer l'herbicide Lontrel XC à un taux de 34 mL par 1000 m<sup>2</sup> dans 200 L d'eau lorsque le pois sauvage vivace se trouve au début du stade de floraison. Si on sert d'un pulvérisateur à rampe pour traiter les infestations plus grandes, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,34 L/ha dans 150-200 L d'eau. Éviter un contact de la bouillie de pulvérisation avec les branches d'arbre. Pour de meilleurs résultats, appliquer au début du printemps. Allouer au moins 30 jours entre l'application sur les mauvaises herbes et la récolte. Maximum 1 application par année.

**CHOU, CHOU-FLEUR, BROCOLI, CHOU-RAVE (TRANSPLANTÉS), CHOU CHINOIS (TRANSPLANTÉ ET SEMÉ), RADIS DU JAPON, CHOU-MOUTARDE ÉPAIS («BOK-CHOÏ») ET BROCOLI CHINOIS (SEMÉS) ET CHOUX-DE-BRUXELLES**: Faire une application par année pour supprimer l'herbe à poux, la vesce jargeau, le sénéçon vulgaire, le chardon des champs et pour la répression de la petite oseille. Appliquer au sol seulement, après la transplantation.

**Taux d'application**: appliquer à raison de 0,34 L/ha dans 300 L d'eau par ha.  
Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours.

**CANNEBERGE** : **Faire une ou deux applications par année**. Un intervalle d'application minimum de 14 jours est requis entre les applications. Appliquer à l'aide d'un équipement de type humecteur, un pulvérisateur à dos ou un équipement de pulvérisation au sol.

### **APPLICATION DU HUMECTEUR (CANNEBERGE)**

Les humectations peuvent être effectuées sous forme de traitement localisé. On peut utiliser à cet effet un applicateur ayant, par exemple, la forme d'un bâton de hockey. **La solution de traitement doit être appliquée en humectant le feuillage des mauvaises herbes qui s'étend au-dessus du couvert des plants de canneberges.** Les applications par humectation peuvent être faites à l'automne, au moins deux semaines après la récolte et après que les plantes ont pris leur couleur de dormance hivernale, ainsi qu'au printemps, avant le débourrement des bourgeons. Les traitements par humectation peuvent aussi être effectués en dehors de la période de dormance après le débourrement des bourgeons des plants de canneberge (première levée (1 à 2 mm) du méristème terminal) en essuyant la solution de produit sur le feuillage des mauvaises herbes qui s'étend au-dessus de la canopée des canneberges pour supprimer les mauvaises herbes à levée tardive ou les mauvaises herbes ayant échappé aux précédentes mesures de suppression. **Éviter le contact de la solution de traitement avec le feuillage des plants de canneberge après le débourrement des bourgeons afin de ne pas endommager les plants.**

**Taux d'application:** Appliquer une solution à 1.2 % de l'herbicide Lontrel XC dilué dans l'eau (12 mL du produit par litre d'eau) pour supprimer la vesce jargeau.

Le délai à respecter avant la récolte est de 60 jours.

### **PULVÉRISATEUR À DOS OU ÉQUIPEMENT DE DIFFUSION AU SOL**

Des applications foliaires généralisées peuvent être effectuées lorsque les plants de canneberge sont complètement dormants à la fin de l'automne et avant le débourrement au début du printemps. Le moment de la dormance et du débourrement dépend de la variété et du temps. La fenêtre d'application idéale se produit lorsque le plant de canneberge est complètement en dormance et que les mauvaises herbes émergées ont une croissance de canopée suffisante pour la couverture du produit.

**Taux d'application:** Faire 1 à 2 applications dans 0,25 L/ha – 0,50 L/ha d'herbicide Lontrel XC dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture adéquate (100-200 L/ha d'eau) pour la suppression des mauvaises herbes étiquetées.

Le délai à respecter avant la récolte est de 60 jours.

### **NAVET**

Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette, appliquer l'herbicide Lontrel XC avec un pulvérisateur à rampe au taux de 0,25 à 0,34 L/ha à environ 200 à 300 L/ha d'eau. Appliquer sous forme de pulvérisation en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont jeunes et en pleine croissance. Ne faire qu'un seul traitement par année. Intervalle avant récolte pour les racines de navet est de 30 jours et 15 jours pour les feuilles de navet.

**SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES BRISE-VENT :** Pour supprimer le chardon des champs dans les brise-vent constitués des plantes suivantes : lilas vulgaire, saule à feuilles aiguës, épinette du Colorado, épinette blanche, shépherdie et cerisier de Virginie. Effectuer une application par année. Appliquer sur le chardon des champs lorsqu'il est entre le stade de la rosette et celui du prébourgeonnement, après l'émergence, application au sol seulement.

**Taux d'application:** Appliquer le produit à raison de 0,50 L/ha.

### **FRAISES (régénération)**

Pour supprimer la vesce jargeau et le chardon des champs et réprimer l'oseille et la marguerite blanche, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,34 à 0,50 L/ha. Effectuer un traitement généralisé à l'aide d'un pulvérisateur à rampe calibré pour débiter un volume total de 150 à 200 L/ha. Pour supprimer le chardon des champs, se référer à la section « Suppression du chardon des champs ». Pour supprimer la vesce jargeau, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,34 L/ha. Pour l'oseille et la marguerite blanche, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,50 L/ha. Effectuer un seul traitement immédiatement après avoir récolté mais avant de tondre. Attendre au moins 7 à 10 jours avant de tondre. Ne pas appliquer l'herbicide Lontrel XC après la mi-août, car il risque d'entraver le développement des stolons et la formation des bourgeons. Les applications tardives d'herbicide Lontrel XC risquent d'endommager les récoltes et ainsi d'en diminuer le rendement à la saison suivante.

Appliquer l'herbicide Lontrel XC en été seulement comme traitement de régénération.

Ne pas appliquer l'herbicide Lontrel XC plus d'une fois par année.

Les variétés de fraises précoces, telles qu'Annapolis et Veestar, traitées à l'herbicide Lontrel XC sont plus sujettes aux meurtrissures. De plus, l'herbicide risque d'être plus dommageable lorsque surviennent certaines agressions du milieu telles que sécheresse, inondation ou conditions hivernales rigoureuses.

### **SUPPRESSION DE LA VESCE JARDEAU DANS LES CULTURES DE BLEUET NAIN DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT**

Appliquer l'herbicide Lontrel XC pour supprimer la vesce jargeau dans les cultures de bleuets nains. **POUR TRAITEMENT LOCALISÉ SEULEMENT.** Si on se sert d'un pistolet ou d'un pulvérisateur à dos pour traiter les infestations mineures, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 25 mL par 1 000 mètres carrés dans 200 L d'eau. Si on se sert d'un pulvérisateur à rampe pour traiter des infestations plus importantes, appliquer 250 mL d'herbicide Lontrel XC par hectare dans 150 à 200 L d'eau. Effectuer une application par année, au cours de l'année de croissance végétative. Effectuer l'application en juin OU lorsque la vesce jargeau commence à être en fleurs. Les applications d'herbicide Lontrel XC peuvent causer des dommages aux cultures ayant comme conséquence un rendement réduit au cours de la saison suivant l'application. Le délai à respecter avant la récolte est de 10 mois.

### **SUPPRESSION DU CHARDON DES CHAMPS ET AUTRES MAUVAISES HERBES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES CULTURES DE PEUPLIER ET LEURS HYBRIDES**

Appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,50 L/ha pour supprimer le chardon des champs et d'autres mauvaises herbes figurant sur l'étiquette dans les cultures intensives à courte rotation nouvelles et établies de peuplier (*Populus*) et leurs hybrides. N'effectuer qu'une application par année. Appliquer sur le chardon des champs à l'étape rosette à préfloraison. Appliquer par voie terrestre seulement par pulvérisation générale ou par pulvérisation directe à la base de l'arbre. Des feuilles bombées et des tiges tordues peuvent se produire mais cela ne devrait pas nuire à la croissance.

**AVERTISSEMENT :** La tolérance à l'herbicide Lontrel XC des clones/hybrides de peuplier varie. Les lésions observées comprennent : lésions sur les feuilles, bombement des feuilles, torsion des tiges, hauteur ou diamètre réduits. Puisque tous les clones/hybrides n'ont pas tous été testés pour leur tolérance, l'utilisation de ce produit doit se limiter à une petite zone de chaque clone/hybride pour confirmer leur tolérance avant d'adopter ce produit pour un usage plus général au champ.

### **SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES EN POSTLEVÉE DANS LES CULTURES DE CONIFÈRES EN PLEINE-TERRE**

Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette dans les plantations de conifères établis, y compris le sapin baumier, le sapin Fraser, l'épinette blanche, et le pin blanc, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 à 0,34 litre de produit dans 150 à 300 litres d'eau par hectare en tant que pulvérisation dirigée. Appliquer en bandes de chaque côté des arbres en entrant en contact qu'avec les feuilles du bas seulement. Éviter le contact avec les deux tiers supérieurs de la couronne des arbres. Ne pas effectuer d'applications sur les lits de semences, sur les plants repiqués, ni d'applications par le dessus. Faire un traitement par saison.

L'herbicide Lontrel XC a été testé sur le sapin baumier, le sapin Fraser, le pin blanc et l'épinette blanche. L'herbicide Lontrel XC peut être appliqué sur d'autres conifères ne figurant pas sur la liste. Toutefois, leur tolérance à l'herbicide Lontrel XC peut varier. La première application d'herbicide Lontrel XC sur tout conifère ne figurant pas dans la liste doit se limiter à une petite zone pour confirmer sa tolérance avant d'adopter ce produit pour un usage plus général au champ.

#### **SUPPRESSION DES FEUILLES LARGES, Y COMPRIS LA VESCE, DANS LE GROUPE DE CULTURES 12-09 (FRUITS À NOYAU)**

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la vesce, applique l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 à 0,50 litres de produit dans 150 à 300 litres d'eau par hectare. Si on se sert d'une lance ou d'un pulvérisateur à dos pour traiter les petites infestations, appliquer l'herbicide Lontrel XC à un taux de 25 à 50 mL par 1 000 m<sup>2</sup> dans 300 L d'eau lorsque la vesce se trouve au début du stade de floraison. Appliquer jusqu'au début du stade de floraison en tant que traitement localisé. Utiliser le taux le plus élevé en cas d'infestation grave ou pour obtenir une suppression résiduelle plus élevée. Éviter un contact de la bouillie de pulvérisation avec les branches d'arbre. Pour de meilleurs résultats, appliquer au début du printemps. Le délai à respecter avant la récolte est de 30 jours.

#### **SUPPRESSION DE PETITE HERBE À POUX ET SÉNEÇON VULGAIRE SUR ÉPINARD**

Pour la suppression de petite herbe à poux et séneçon vulgaire, applique l'herbicide Lontrel XC à raison de 174 mL per hectare. Un maximum de deux traitements est autorisé par année. Un intervalle d'application minimum de 14 jours est requis entre les applications. Appliquer sur les populations légères de petites mauvaises herbes en croissance active dans de bonnes conditions de croissance. Appliquer sur les épinards au stade 2-5 feuilles en utilisant 200 litres d'eau par hectare.

Des dommages aux cultures peuvent se produire si l'application est faite pendant les périodes où les conditions de croissance des cultures sont moins favorables. Un enroulement des feuilles peut être observé sur les petits épinards. Toutes les variétés n'ont pas été testées pour la tolérance des cultures. Testez une petite zone en premier. Ne pas appliquer sur tout le champ à moins d'être à l'aise avec le niveau de sécurité de la culture de la variété plantée.

Ne pas appliquer le produit au cours des 21 jours qui précèdent la récolte.

#### **BETTERAVES DE JARDIN**

Faire une application par année pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette. Appliquer sur les betteraves de jardin au stade 2 - 8 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Appliquer au sol seulement, après la transplantation. Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours.

Taux: appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 à 0,34 L/ha dans 200 L – 300 L d'eau par ha.

#### **SUPPRESSION DU CHARDON DES CHAMPS SUR BAIES DE SASKATOON**

Appliquer sur le chardon des champs lorsqu'il est entre le stade de la rosette. Les applications ne doivent être faites qu'avec de l'équipement d'applicateur d'humecteur, des pulvérisateurs blindés ou des canons de verger portatifs (pulvérisation directe). Les humectations peuvent être effectuées sous forme de traitement localisé à cet effet un applicateur ayant, par exemple, la forme d'un bâton de hockey. Les applications peuvent être faites à l'automne aux semis établis plantés au printemps et après que les buissons aient atteint la dormance hivernale et au printemps avant la débourrement des bourgeons. Les traitements par humectation peuvent aussi être effectués après le débourrement des bourgeons pour supprimer les mauvaises herbes à levée tardive ou les mauvaises herbes ayant échappé aux précédentes mesures de suppression. **Éviter le contact de la solution de traitement avec le feuillage après le débourrement des bourgeons afin de ne pas endommager les plants.**

**Taux:** Appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,56L/ha dans 200 à 300 L/ha d'eau à l'aide de pulvérisateurs blindés ou de canons de verger portatifs (pulvérisation directe) ou à 2 % v/v (20 mL du produit par litre d'eau) à l'aide d'un équipement applicateur de humecteur.

**Faire une application par année.** Appliquer à l'aide d'un équipement de type humecteur, des pulvérisateurs blindés ou des canons de verger portatifs (pulvérisation directe). Le délai à respecter avant la récolte est de 45 jours.

### **SUPPRESSION DE LES MAUVAISES HERBES INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE SUR LES OIGNONS À BULBE SEC**

Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette dans les oignons à bulbe sec, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,42 à 0,56 L/ha dans 200 à 300 litres d'eau comme une seule application appliquée à l'étape de 4 à 8 feuilles de la culture. Pour limiter toute lésion des cultures, en particulier sur les sols minéraux, appliquer après au moins 2 jours de temps ensoleillé et ne pas appliquer si des précipitations sont attendues dans les 24 heures. Ne pas appliquer lorsque la culture est soumise à un stress tel que l'excès ou le manque d'humidité, la température extrême ou les blessures causées par les herbicides appliqués précédemment. Toutes les variétés d'oignons à bulbe sec n'ont pas été testées pour la tolérance à l'herbicide Lontrel XC; par conséquent, il est conseillé aux producteurs de tester d'abord une petite zone avant d'utiliser l'herbicide Lontrel XC sur un champ entier et/ou de consulter leur fournisseur de semences au sujet de la tolérance des variétés d'oignons à l'herbicide Lontrel XC.

Une application par saison. Le délai à respecter avant la récolte est de 45 jours.

SE RÉFÉRER À L'ÉTIQUETTE PRINCIPALE DE L'HERBICIDE LONTREL XC POUR PLUS DE DÉTAILS ET DE DIRECTIVES, Y COMPRIS SUR LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA CULTURE EN ROTATION, AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

### **SYSTÈME IVM TRANSLINE™ (UTILISATION SUR TERRES NON CULTIVÉES)**

#### **POUR L'UTILISATION DANS LA RÉGION INTÉRIEURE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, LES PRAIRIES (y compris la région de la rivière de la Paix en C.-B.), ET DANS LES RÉGIONS CENTRALES ET ATLANTIQUES DU CANADA SEULEMENT.**

On peut utiliser l'herbicide Lontrel XC dans les zones non cultivées suivantes : emprises (hydro, voies ferrées, lignes de communication, pipelines) et endroits associés comme les stations, sites manufacturiers industriels, sites de stockage, terrains libres et bords de chemins, bases militaires et pelouses peu entretenues\*. Ce produit n'est pas homologué pour utilisation sur les pelouses fines ou celles très entretenues. Appliquer entre 0,25 et 0,50 L/ha selon la quantité des mauvaises herbes et le niveau de suppression du chardon des champs requis. Consulter le tableau Mauvaises herbes supprimées pour connaître la dose d'applications appropriée.

\*Pelouses peu entretenues qui peuvent contenir un mélange de gazon rustique, résistant à la sécheresse, à croissance lente et de taille courte, de la fétuque, diverses herbes hautes et espèces à feuilles larges résistantes à l'usure comme le trèfle. Les zones de pelouses peu entretenues comprennent aussi celles qui reçoivent peu ou pas d'applications de fertilisant, aucune irrigation et qui ne sont tondues ou coupées qu'à l'occasion. Ne comprend pas les pelouses fines ou très entretenues.

### **MÉLANGES EN RÉSERVOIR**

L'herbicide Lontrel XC peut être mélangé en réservoir avec le (amine ou ester) 2,4-D le MCPA (amine ou ester) pour supprimer d'autres mauvaises herbes à feuilles larges sur les bords des chemins et les terrains libres. L'herbicide Lontrel XC peut être mélangé en réservoir avec la (amine) 2,4-D pour supprimer d'autres mauvaises herbes à feuilles larges dans les emprises (hydro, voies ferrées, lignes de communication, pipelines) et endroits associés comme les stations, les sites manufacturiers industriels et les sites de stockage. Lire et suivre les mises en garde et les modes d'emploi de chacune des étiquettes

des produits associés du mélange et pour obtenir de l'information sur les mauvaises herbes supprimées et autres restrictions. Suivre les restrictions et les précautions les plus sévères de ces produits.

On peut mélanger en réservoir l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 à 0,50 L/ha aux herbicides 2,4-D ou MCPA au taux de 420 à 560 g d'ingrédient actif/ha. Ce mélange en réservoir permet de supprimer plusieurs mauvaises herbes dont les suivantes : chardon des champs, lampourde glouteron, petite herbe à poux, pissenlit, chénopode blanc, matricaire inodore, laiteron des champs, bourse-à-pasteur, tabouret des champs, sarrasin de Tartarie, renouée liseron et moutarde des champs. Appliquer jusqu'à hauteur de 15 cm sur les mauvaises herbes annuelles à feuilles larges.

### **GRANDS PÂTURAGES ET PÂTURAGES**

Y compris : pâturin des prés, brome inerme, alpiste roseau, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, fétuque élevée, vulpin des prés, dactyle pelotonné, élyme de l'Altaï, élyme de Russie, fléole des prés, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre de rivage, agropyre élevé.

Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette en plus du trèfle alsike, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 à 0,50 L/ha dans 110 à 120 L/ha d'eau. Effectuer une application par saison par pulvérisateur terrestre. Pour les semis, appliquer au stade de 2 à 4 feuilles. Pour les graminées établies, appliquer au stade épiage ou à l'automne après la récolte ou au début du printemps. Ne pas appliquer de mélanges en réservoir contenant du 2,4-D ou du MCPA.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Corteva Agriscience Canada Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### **MODE D'EMPLOI**

**POUR UTILISATION DANS LA RÉGION INTÉRIEURE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, LES PRAIRIES (y compris la région de la rivière de la Paix en C.-B.), ET DANS LES RÉGIONS CENTRALES ET ATLANTIQUES DU CANADA SEULEMENT.**

**POUR SUPPRIMER LA CENTAURÉE MACULÉE ET LA CENTAURÉE DIFFUSE DANS LES ZONES NON CULTIVÉES** (emprises [hydro, voies ferrées, lignes de communication, pipelines] et endroits associés comme les stations, sites manufacturiers industriels, sites de stockage, bords de chemins, aéroports, bases militaires et pelouses peu entretenues\*) **DANS LES GRANDS PÂTURAGES, LES PÂTURAGES ET LES PEUPELEMENTS OU PLANTATIONS DE SAPINS BAUMIERS DE NOËL.**

\*Pelouses peu entretenues qui peuvent contenir un mélange de gazon rustique, résistant à la sécheresse, à croissance lente et de taille courte, de la fétuque, diverses herbes hautes et espèces à feuilles larges résistantes à l'usure comme le trèfle. Les zones de pelouses peu entretenues comprennent aussi celles qui reçoivent peu ou pas d'applications de fertilisant, aucune irrigation et qui ne sont tondues ou coupées qu'à l'occasion. Ne comprend pas les pelouses fines ou très entretenues.

#### **Mauvaises herbes supprimées**

Centaurée maculée et centaurée diffuse

#### **Taux d'application**

0,42 L/ha

Effectuer une application par année pour supprimer la centaurée maculée et la centaurée diffuse. Appliquer au printemps avant le stade du bourgeonnement des mauvaises herbes. Appliquer dans 100 à 200 L d'eau/ha. Appliquer sur les semis et sur les plantes établies.

## MODE D'EMPLOI

### POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

#### SUPPRESSION EN POSTLEVÉE DES MAUVAISES HERBES DANS LE BLÉ DURUM

Pour supprimer les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,25 à 0,34 L de produit par hectare dans 100 à 200 litres d'eau par hectare. Appliquer une fois au cours du stade 3 feuilles à feuille paniculaire en n'entrant en contact qu'avec les feuilles. Le délai à respecter avant la récolte est de 60 jours.

Pour supprimer la grande herbe à poux, de l'émergence jusqu'au stade 5 feuilles, appliquer l'herbicide Lontrel XC à raison de 0,34 litre de produit par hectare dans 100 à 200 litres d'eau par hectare. Le délai à respecter avant la récolte est de 60 jours.

CONSULTER L'ÉTIQUETTE PRINCIPALE DE L'HERBICIDE LONTREL XC POUR DES DÉTAILS ET DES DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES, Y COMPRIS AU SUJET DES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES, AVANT D'UTILISER CE PRODUIT

#### ZONES TAMPONS DE PULVERISATION

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour les utilisations avec un équipement d'application portatif autorisé sur cette étiquette.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (comme les pâturages, les terres boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les terres arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (en mètres) nécessaires à la protection des habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Avoine, betterave à sucre, blé, bleuet géant, bleuet nain, brise-vent, brocoli, canola, chou, chou-fleur, épinard, fraise, graminées fourragères, lin, maïs, orge, pâturages libres et pâturages de graminées, peupliers et leurs hybrides, plantations d'arbres de Noël, rutabaga, navet, sapin baumier, utilisations non agricoles, choux-de-Bruxelles	2
	Groupe de culture 11-09 (fruits à pépins) et 12-09 (fruits à noyau)	3
	Canneberge	4

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et adopter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) des produits constituant le mélange et appliquer au moyen de la catégorie la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.



La zone tampon de pulvérisation de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Lontrel XC est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Lontrel XC et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Lontrel XC ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous les produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.